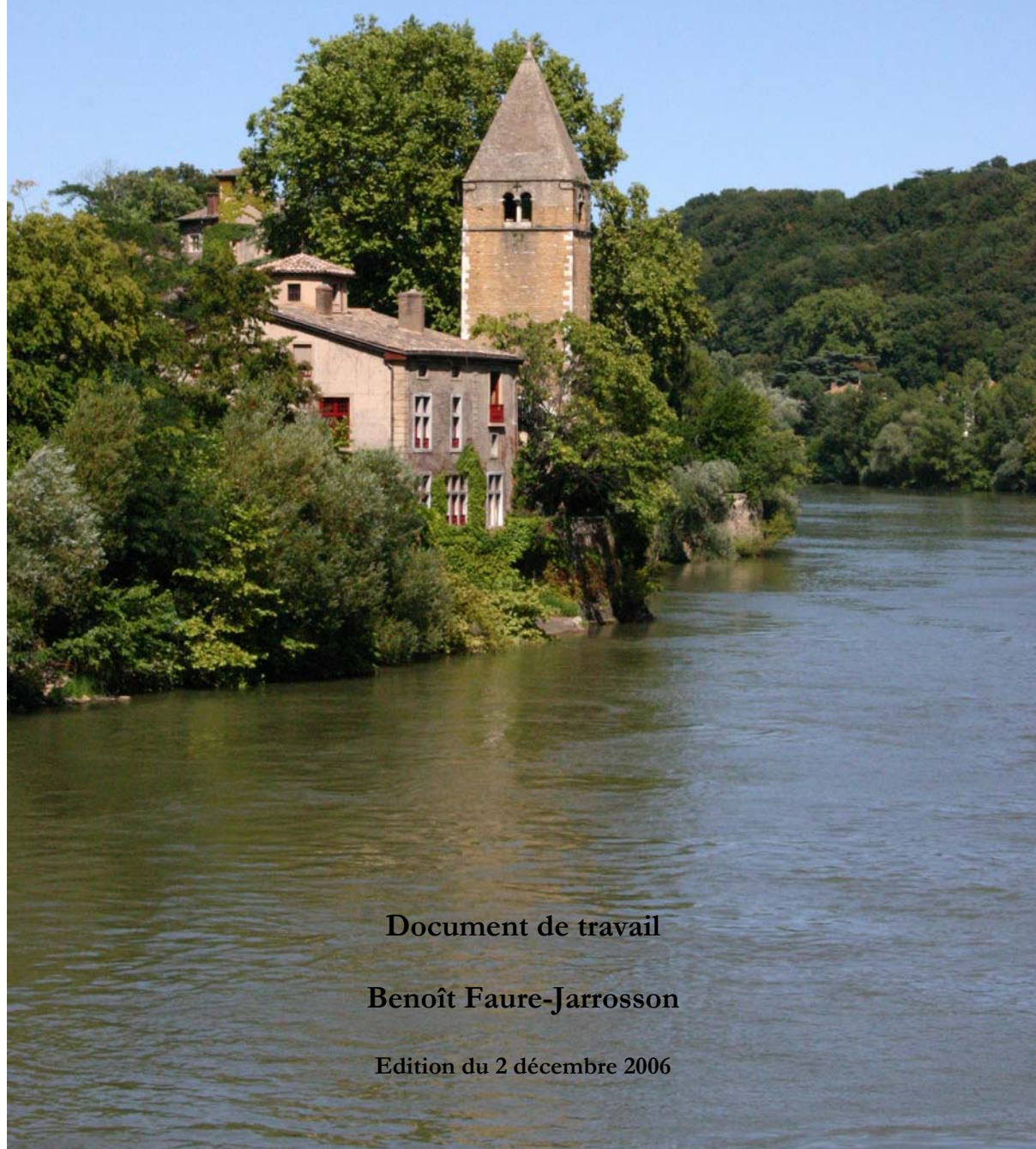


Association des amis de l'île Barbe

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE L'ÎLE BARBE



Document de travail

Benoît Faure-Jarrosion

Edition du 2 décembre 2006

La chapelle Notre-Dame de l'île Barbe a été fondée au XI^e ou XII^e siècle par l'abbaye bénédictine située sur l'île, l'une des plus anciennes de France, antérieure au Ve siècle, afin d'accueillir les très nombreux pèlerins.

L'île Barbe est issue d'un bloc rocheux au milieu de la Saône, à quatre kilomètres au nord du centre de Lyon. L'essentiel de son histoire s'est écrit alors qu'elle dépendait de la paroisse puis commune de Saint-Rambert, qui a été rattachée à Lyon en 1963.

Jusqu'au XVIII^e siècle, l'île se confond avec l'abbaye qui y est née. L'abbaye fortifiée occupait les deux-tiers de l'île côté amont, le tiers aval, inondable, étant, comme aujourd'hui, laissé sans construction.

La présente notice vise à donner une vue d'ensemble sur cette chapelle, en commençant par son utilisation, comme lieu de pèlerinage, avant d'étudier l'architecture du bâtiment. Les documents qui permettent d'établir cette histoire sont ensuite détaillés.

Sommaire

La vie à la chapelle	3
L'architecture de la chapelle	14
Les sources	23
L'association des amis de l'île Barbe	29



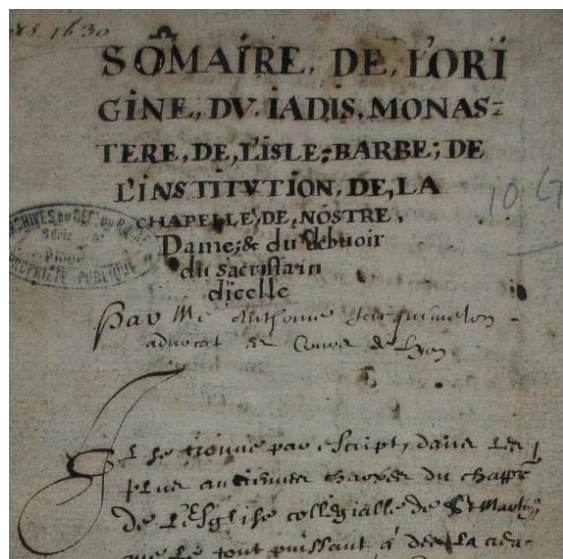
Plan géométral, entre 1815 et 1827, détail. La chapelle Notre-Dame est le bâtiment tout en bas du plan, au bord de la Saône. On remarque le jardin à l'emplacement de la nef. (Collection particulière)

La vie à la chapelle Notre-Dame de l'île Barbe

Un pèlerinage marial pour les Lyonnais

Les origines médiévales

« Ceux qui estiment Charlemagne fondateur du monastère de l'Isle-Barbe se mescontent grandement : car deia des la grande persecution qui fut faite contre les chrestiens à Lyon, par l'empereur Antoninus Verus, il y eut aucuns qui eschapperent, mesme un bon personnage Peregrinus, qui s'en alla cacher en l'Isle-Barbe, qui lors estoit un lieu de solitude et comme un desert, plein de bois, et de buissons : et fut ce Peregrinus le premier des saintes personnes, qui habiterent en ce lieu.¹ » L'origine de l'abbaye de l'île Barbe est l'une des plus anciennes de France et cette antiquité, faute de documents ou de vestiges, a donné naissance à diverses légendes. Pour notre sujet, retenons que l'abbaye existe déjà de façon certaine au début du V^e siècle et qu'elle connaîtra un lustre tout particulier dès la période carolingienne. Sa prospérité au XI^e siècle permet de reconstruire la grande église abbatiale.



Couverture d'un mémoire de 1630 environ sur l'origine de la chapelle rédigé pour un procès entre le chapitre et le sacristain.

Les vestiges en place et de nombreux chapiteaux épars témoignent de cette reconstruction.²

Dès cette période romane, l'affluence des pèlerins vénérant la Vierge sur l'île est telle qu'elle trouble la tranquillité des moines. Tous se retrouvent, en effet, dans cette église dite de Saint-Loup ou de Saint-Martin. L'abbé décide donc d'édifier une chapelle consacrée à Notre-Dame hors de la clôture monastique (réservée aux religieux) mais au sein de la clôture défensive puisque l'abbaye a été grossièrement fortifiée.

Les pèlerinages ont pu prendre leur essor par dévotion pour les saints hommes qui ont vécu à l'abbaye, réels ou légendaires, comme saint Longin. Par ailleurs, la prospérité de la communauté lui a valu des présents, dont des reliques qui ont pu, à leur tour, attirer la vénération populaire. Enfin, et surtout, la piété mariale est ancrée dans la région lyonnaise. Claude Le Laboureur, prévôt du chapitre de l'île Barbe et son historien en 1665, affirme que « depuis six cents ans et davantage, la Vierge s'est délectée en ce lieu et elle y a toujours fait une profuse largesse de ses grâces à ceux qui l'ont invoquée. » On ne dispose toutefois guère de récits de miracles spectaculaires attachés au lieu. Une description des années 1840 évoque une auge de pierre se trouvant dans l'actuelle galerie et dans laquelle on aurait jadis, dans l'espoir de leur guérison, plongé les enfants infirmes ou atteints de la coqueluche³.

Dans l'affluence religieuse attestée sur l'île, il est difficile de démêler ce qui relève de la dévotion mariale reçue à la chapelle de l'attirance pour l'abbaye proprement dite et ses reliques. La prédominance de la chapelle Notre-Dame comme

¹ Paradin (Guillaume), *Mémoires de l'histoire de Lyon*, Lyon, Antoine Gryphius, 1573, livre II, ch. CVI

² Voir le catalogue de l'exposition *Mémoire de pierres* qui leur a été consacrée.

³ *Album du Lyonnais*, cité par Niepce p. 170.

destination de pèlerinage est toutefois manifeste. La preuve en est établie par le nom usuel attribué à l'abbaye par les Lyonnais, à l'image du dessin de Martelange daté de 1616, représentant l'église abbatiale et titré « *Nostre Dame de l'Isle proche de lion* ». Or, l'abbaye est officiellement dédiée à Saint-Martin.

La construction initiale

C'est Claude Le Laboureur qui fournit les indications les plus anciennes sur l'origine de la chapelle, sur la foi de documents aujourd'hui disparus. « *Le vénérable Umberto estant passé à une meilleure vie, nos moines firent élection de l'abbé Hogier, la mémoire duquel a esté garantie de l'injure du temps par la dévotion qu'il porta à la glorieuse Vierge, notre protectrice, en l'honneur de laquelle il édifia un petit oratoire dont la renommée, avec le temps se répandit bien avant dans toutes les provinces voisines à cause des miracles qui se firent en grand nombre par l'intercession de la glorieuse Mère de Dieu. L'ordre de Saint-Benoît a toujours eu beaucoup de révérence et de vénération pour la Sainte Vierge et c'est une ancienne coustume de cet Institut d'avoir une chapelle dans le cloistre dédié à son honneur, pour y faire la première station de l'eau bénite de Pasques et de toutes celles qui se font les autres dimanches de l'année. Mais l'abbé Hogier, non content de cette dévotion ordinaire qui n'estoit que pour ses Frères, fit bastir cette chapelle hors le cloître, à main droite en entrant dans l'isle, afin de la rendre commune à tout le monde.* »

L'abbé Ogier prend ses fonctions en 1070 et les exerce toujours en 1075, quand on le voit assister au concile d'Anse. Les nombreux chapiteaux provenant de l'église abbatiale datés du XI^e siècle témoignent d'une reconstruction de celle-ci à cette époque. Il est probable que la chapelle destinée aux pèlerins n'a été entreprise qu'après le lieu de culte principal. L'étude architecturale (voir la 2^e partie de la présente étude) milite plutôt en faveur du XII^e siècle. Dans tous les cas, la chapelle a été édifiée entre 1075 et 1200.



Chapiteau roman de la galerie

Les premières mentions écrites ont été recensées par Mme Cottinet. En 1220, Guigues, comte de Forez, donne le tiers de la dîme de La Fouillouse pour l'entretien d'une lampe ardente dans la chapelle Notre-Dame de l'île Barbe. Peu après 1274, Jean Le Gris donne deux maisons pour fonder deux processions, dont l'une à l'île Barbe. En 1306, le pape Clément V accorde cent jours d'indulgence à ceux qui vont porter des offrandes à la chapelle lors des fêtes de la Vierge et cinquante jours lors des octaves de ces fêtes⁴. Par la suite, le pèlerinage est régulièrement mentionné dans les archives jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Un pèlerinage populaire

Les pèlerins se rendent sur l'île soit seuls soit, très souvent, par groupes venant en procession d'une même paroisse. La fréquentation des pèlerins est continue toute l'année. Elle est marquée à Pâques, à la Pentecôte, et, bien sûr, lors des fêtes de la Vierge (Conception, Annonciation, Nativité et Assomption). Mais les cinq témoignages de forte affluence (1435, 1454, 1486, 1491, 1539) sont relatifs aux processions de l'Ascension. Par ailleurs, de tous temps, le vaste pré ombragé qui forme l'aval de l'île est le lieu de réjouissances moins pieuses à l'occasion des pèlerinages.

⁴ M.-M. Cottinet, 1993

Les paroisses venant en procession citées dans les archives sont principalement celles du Lyonnais proche. Mais l'influence de la chapelle est plus étendue, si l'on en juge par une chasuble reçue vers 1630 « *avec deux tunicques de damas blanc offerte par Mrs de la ville de Montbrison ou sont les armes de ladite ville*⁵ ». Les habitants de Lyon viennent solennellement en procession en bateau, y compris l'élite de la ville. On en conserve un récit pour l'Ascension de 1539⁶. Plusieurs confréries de Lyon viennent chaque année le même jour. Mais il y a aussi des manifestations plus spontanées lorsqu'il faut faire face à un péril ou remercier la Vierge de ses bienfaits. Le chanoine Paradin, qui écrit à la fin du XVI^e siècle et a pu être le témoin de certains de ces événements, raconte la sécheresse de 1504 : « *On vit pour la première fois ces dévotes et pitoyables processions qui se renouvelèrent en 1534 et 1556 et furent appelées « processions blanches » à cause du costume de pénitent de ceux qui en faisoient partie. Tous avoient les larmes aux yeux et à la fin de chaque invocation crioient tous effroyablement « Sire, Dieu, miséricorde ! Mère de Dieu, priez pour nous ! Santa Maria d'aiguy, d'aiguy ! Sainte Marie, de l'eau ! de l'eau ! » Ny avoit coeur ny esprit si endurci de qui telle pitié ne tirat des larmes.* » En 1550, la ville de Lyon doit interdire aux fidèles de se rendre sur l'île pour cause de peste⁷. En octobre 1582, une femme possédée de sept démons est spectaculairement exorcisée à Lyon. Le lendemain, une procession populaire se forme pour aller remercier la Vierge dans la chapelle de l'île Barbe. Le 29 décembre 1591, c'est le consulat de Lyon qui vient solennellement apporter un calice d'argent en exécution d'un vœu formé pendant la peste de 1586. On verra qu'en 1630, c'est la cour royale qui vient rendre grâces.

Les témoignages directs de ces pèlerinages sont rares mais de nombreux indices, dont on égrènera certains dans les pages qui suivent, en démontrent la

popularité. Bateliers nombreux, service d'ordre considérable, vendeurs autorisés ou non (dès 1355), trahissent le succès.

La chapelle et l'abbaye

Les moines bénédictins sont attachés à la chapelle Notre-Dame. Même si elle est érigée hors de leur clôture monastique, elle est leur bien et placée sous leur responsabilité. Dès le XIV^e siècle, l'abbé nomme un sacristain pour y veiller. C'est dans la chapelle que les moines célèbrent les fêtes de la Vierge, sauf la fête de la Purification dont la grand messe est dite dans l'église Saint-Martin.

L'abbaye de l'île Barbe est, un temps, l'une des plus prospères de la région et dispose de nombreux prieurés. Chaque année, elle réunit en chapitre tous les prieurs le lendemain de la Saint-Martin. L'assemblée débute par une messe à Notre-Dame célébrée à cinq heures du matin. Il est plausible de penser qu'elle est dite dans la chapelle.

La chapelle et le chapitre (XVI^e-XVIII^e s.)

Le goût des moines pour la règle stricte se relâchant, l'abbaye est sécularisée en 1551. Les religieux, de moines cloîtrés et soumis à la règle de Saint Benoît, deviennent chanoines, vivant dans le siècle. De nouveaux statuts sont rédigés, qui règlent notamment les célébrations dans la chapelle, précédées d'une solennelle procession des chanoines venant de l'abbaye. En dernier viennent l'aumônier et le sacristain de la chapelle qui portent la statue. Les chanoines ne portent toutefois la chape que pour l'Assomption.

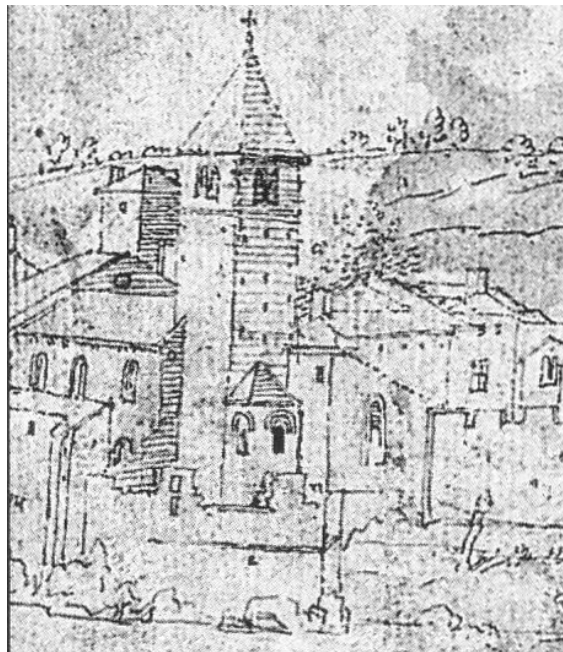
Ces nouveaux statuts n'auront guère le temps d'être mis en usage. En 1562, les troupes protestantes menées par le baron des Adrets prennent le contrôle de la ville de Lyon. Les réformés s'en prennent aux églises de la ville et en martèlent les statues. Ils s'attaquent aussi à l'abbaye de l'île Barbe. Guillaume Paradin, qui écrit dans la décennie suivante, rapporte que « *ce monastère et collège a esté encores*

⁵ 10 G 3389, inventaire cité, art. 52

⁶ Desperiers (Bonnaventure), *Voyage à Notre-Dame de l'île Barbe*, 1539.

⁷ M.-M Cottinet, 1993, p.131

réduit à totale ruïne par les troubles de ces guerres civiles, et comme les temples de saint Just et saint Iregny (Saint-Irénée), a esté renversé de fond en comble⁸. » La statue en argent de la Vierge de la chapelle et le trésor de celle-ci est emportée à Genève par Pierre Putreyn, sacristain défrqué de la chapelle.



La chapelle dans la seconde moitié du XVI^e siècle, après les ravages de 1562. Anonyme Fabriczy, Staats Galerie à Stuttgart (détail)

Le baron des Adrets quitte Lyon en 1563 et l'année suivante, la ville est ravagée par une violente épidémie de peste qui retarde encore la restauration des lieux. Un mémoire rédigé vers 1630 précise les faits⁹ : « Ce lieu ayant ressenty les plus vehemens effects des premiers troubles de la religion pretendue reformée, jusques a la demolition tant de la grande esglise de St Martin (plus communément surnommée de St Loup), des autres esglises que de toutes les maisons d'habitation des religieux, ils furent contraincts vuidier le lieu, chercher leur

résidence ailleurs, délaisser le divin service quilz discontinuèrent par ung trop long temps a leur extreme regret. Ils reprindrent ledit service les ravages estant ung peu pacifiez, lors messieurs du chappitre se mirent au meilleur devoir qu'il leur fust possible pour y restablir et continuer le service divin. A cet effect, ilz ont faict reediffier pendant les années mil cinq cents soixante cinq et 1566, a leurs propres costs et despenses¹⁰ la chappelle de nostre dame, ou a present on faict le service, et l'autre chappelle y joignant, ou est l'image de la vierge Marie, avecq les maisons du petit sacristain en l'estat qu'on les void a presens ».

Le terme « *image* » désigne ici une statue. La preuve en est apportée par un inventaire des ornements de 1624 qui indique : « Il y a aussy quinze robes avec leurs manteletz qui servoient a l'ancienne image de Nre dame qui estoit auparadvant esté icy lesquelles sont de soye excepté deux, lune de thaille d'or et l'autre de thaille d'argent.¹¹ » Cette statue était successivement vêtue de ces robes. Une statue demeure en 1624 puisque, la veille de Noël, un marchand lyonnais offre une lampe d'argent « pour estre mise devant l'image de la chappelle de Nre Dame ».

Le culte marial reprend donc dans la chapelle dans les années qui suivent sa mutilation mais l'édifice sert aussi provisoirement de collégiale. La grande église Saint-Martin sera, en effet, plus longue à rénover. Les travaux dans l'abbatiale sont entrepris en 1611, le dessin de Martellange de 1616 montre un clocher qui a retrouvé sa toiture et une inscription de 1620 célèbre la reconstruction¹². Le prévôt Le Laboureur, qui a vécu l'événement, rapporte : « Ce qui demeura jusqu'à l'an 1630, auquel

⁸ Paradin (Guillaume), *Mémoires de l'histoire de Lyon*, Lyon, Antoine Gryphius, 1573, livre II, ch. CVI

⁹ 10 G 3389, pièce non numérotée. Mémoire du chapitre en défense contre Louys Faure. (Sauf mention contraire, les cotes d'archives sont celles du département du Rhône.)

¹⁰ Une mention marginale précise « par contract du 19^e may 1565 signé Dufour, notaire royal ». Il y avait bien un notaire de ce nom à Lyon mais ses minutes ne sont pas conservées pour cette période. L'acte est également mentionné dans les actes capitulaires (10 G 3260)

¹¹ 10 G 3389, inventaire, art. 53

¹² Transcription par Abraham Golnitz en 1630-1631

l'église matrice ayant esté purgée et nettoyée et restaurée par les soins de messire Camille de Neufville-Villeroy, lors abbé de l'isle, on y transféra l'office canonial ».

La chapelle Notre-Dame doit donc pendant plus de soixante ans accueillir en même temps les chanoines pour leurs offices et les pèlerins à la Vierge. A cet effet, elle a reçu des aménagements en 1565. La nef aurait été réservée aux offices des chanoines alors que la galerie qui subsiste de nos jours aurait accueilli la statue de Marie et ses adorateurs. Après la destruction de l'église collégiale en 1562 et jusqu'en 1637 au moins, ce sont les cloches de la chapelle qui marquent non seulement ses propres célébrations mais aussi les offices dans la grande église. Comme les cloches neuves sont déjà entreposées dans la grande église lors de la visite de 1637-1638, les sonneries ont dû reprendre peu après et la chapelle retrouver son seul usage premier.

La gloire du XVII^e siècle

L'inventaire des ornements de la chapelle en 1624 montre une abondance et une qualité qui témoignent de la générosité et de la piété des Lyonnais¹³. Les annotations portées jusqu'en 1640 sur cet inventaire démontrent que les dons se poursuivent, signe d'une ferveur toujours vive. Entre l'inventaire et sa vérification, les lampes d'argent passent de cinq à huit, les calices d'argent de trois à quatre, « *Mr Bollioud advocat du Roy* » donne un bassin et « *Monsr de Merle* » une croix. Les Villeroy, qui sont dignitaires du chapitre, sont particulièrement généreux. Si l'on parle alors de déclin de l'abbaye, celui de la chapelle n'apparaît pas. En ces années 1630, la chapelle est ornée de tableaux, « *quarente tant grandz que petitx tant dans les glize que dans la sacristie et au lieu ou sont les confessionnaulx* », chiffre qui passe à 48 en fin de décennie.

En septembre 1630, Louis XIII est en séjour à Lyon, et y tombe gravement

malade. Le 29 septembre, l'inquiétude est à son comble et le roi reçoit l'extrême-onction. Le lendemain, un abcès intestinal crève et Louis XIII est aussitôt guéri. Pour remercier Notre Dame de cette guérison inespérée de leur époux et fils, les deux reines de France, Anne d'Autriche et Marie de Médicis, viennent de Lyon, à pied et avec les dames de la cour, se prosterner dans la chapelle de l'île Barbe. Lors de l'épidémie de peste qui ravage le Lyonnais en 1635, l'île Barbe est miraculeusement préservée. Bezian Arroy, chanoine, rapporte trente ans plus tard que le chapitre décida alors que chaque jour « *après complies, la communauté se rendrait en procession, en chantant les litanies de la Vierge, à la chapelle Notre-Dame à cause de l'assistance qu'elle a reçue de la Mère de dieu d'avoir esté préservée de la maladie contagieuse au temps que tout le pays circonvoisin et particulièrement la ville de Lyon en estoient affliges*¹⁴. » Il précise ailleurs « *Nous luy en rendons grâces très humbles tous les jours faisant une procession après Vêpres depuis l'église canoniale jusqu'à celle de la Sainte Vierge, chantant ses litanies et disant sur la fin l'oraison contre la peste, suppliant la Divine Bonté de nous en préserver à l'avenir* ». C'est alors que le prestige de la chapelle culmine.

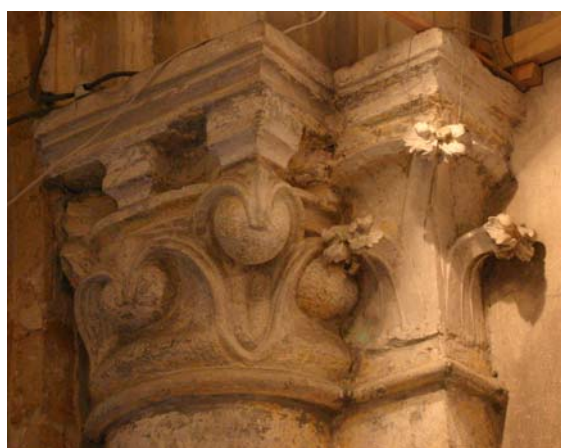
Cette gloire particulière est éphémère. En 1636, un bateau amenant des pèlerins fait naufrage et quarante-cinq malheureux y perdent la vie¹⁵. Surtout, dès 1638, Fourvière commence à s'imposer aux Lyonnais comme destination principale dans leur dévotion mariale. Cette année-là, Louis XIII consacre la France à la Vierge et, après une neuvaine à Notre-Dame de Fourvière, une épidémie de scorbut est enrayée. En 1643, le corps consulaire de Lyon, édifié par ce précédent, décide de remercier la Vierge de Fourvière de lui avoir épargné une nouvelle épidémie de peste à la ville, qui avait encore été frappée en 1638. Désormais, le prévôt des marchands et les

¹³ 10 G 3389, 2^e cahier, pièce 12

¹⁴ Arroy, p. 134 cité par Niepce, p. 132 et 183

¹⁵ Frécon (F.), *Récits de messire F. Millet*, Lyon, 1888, p.13, cité par M.-M. Cottinet, 1993

échevins monteront en procession à Fourvière chaque 8 septembre et offriront à la Vierge un cierge de sept livres de cire blanche et un écu d'or. L'étoile de la chapelle Notre-Dame de l'île Barbe pâlit de cette concurrence. En 1667, le chapitre de Saint-Just, qui venait chaque année sur l'île, renonce à cet usage pour préférer Fourvière. L'atmosphère délétère, voire haineuse, qui règne au sein du chapitre de Saint-Martin de l'île Barbe n'a pu qu'aggraver une désaffection progressive. Aux conflits incessants entre le sacristain de la chapelle, Louis Faure, et le reste du chapitre entre 1629 et 1638 succède, entre 1639 et 1668, la guerre ouverte entre le prévôt Le Laboureur et le chanoine Bezian Arroy puis, dans les années 1680 le procès entre l'ancien sacristain de la chapelle, Michel Vaultier de Launay, et des prêtres du chapitre¹⁶ au sujet d'un droit de vestiaire dû par le charmarier aux prébendiers et chanoines.



Double chapiteau de la galerie, celui de gauche, roman, représentant des fruits, celui de droite, végétal, plus récent, peut-être des travaux du XVe siècle.

La seconde moitié du XVII^e siècle lyonnais est néanmoins très religieuse, notamment sous l'égide de son archevêque Camille de Villeroy, également abbé de l'île Barbe de 1617 à 1693, qui s'appuie sur la puissante compagnie secrète du Saint-Sacrement. Cette dernière est relayée au plus haut niveau au chapitre de l'île Barbe. Refondateur de la compagnie en 1645,

Antoine de Neuville, dit l'abbé de Saint-Just, est aussi archidiacre du chapitre (1668) et l'ancien prévôt Claude Le Laboureur¹⁷ est reçu en 1671 dans cette assemblée. La compagnie du Saint-Sacrement peut exercer ici sa vigilance morale qui porte notamment sur le culte marial, la police des processions et la proscription des « fêtes baladoires », en particulier lors des fêtes religieuses. On lit dans ses délibérations à la date du 3 août 1684 : « *Mr Demia promoteur (le célèbre fondateur des écoles des pauvres) a rapporté qu'il estoit arrivé une assemblée scandaleuse dans l'isle Barbe dimanche dernier dans laquelle il s'est passé des grandes impiétés au scandale des fidèles et même de Mrs de la R. P. qui passoient sur la rivière pendant ce temps* » (MM. de la Religion Prétendue sont les protestants allant ou revenant de leur temple de Saint-Romain)¹⁸.

L'île n'échappe pas à la mutation religieuse du XVIII^e siècle qui voit le recul marqué du sens du sacré, la chute des vocations religieuses et une piété plus intérieure, qui préfère les retraites aux processions¹⁹. Le chapitre de Saint-Martin de l'île Barbe tombe dans la misère. Une bulle du pape Benoît XIV le supprime en 1741 et ses biens sont réunis à ceux du chapitre de Saint-Jean. L'île reste fréquentée par les Lyonnais mais les fêtes galantes dans sa partie champêtre tendent à supplanter les processions à la chapelle Notre-Dame, qui ne paraissent pas cesser.

En 1745, les bâtiments du chapitre, y compris la chapelle Notre-Dame, sont affectés au Séminaire Saint-Pothin, maison de retraite pour les prêtres âgés créée en 1737. Cette institution paraît vivoter avant d'être à son tour supprimée et réunie au diocèse en 1782²⁰. Les

¹⁷ Guigue (G.), *Les papiers des dévots de Lyon*, Vve Blot, 1922, p.87

¹⁸ 50 H 115 f°57, délibérations

¹⁹ Sur l'illustration régionale de cette mutation nationale, voir Hours (B.), in Gadille (Jacques) (sous la direction de), *Histoire des diocèses de France, Lyon*, Beauchesne, Paris, 1983, p. 179

²⁰ 9 G 5. Les procédures débutent en 1781, le décret d'union est pris le 28 août 1782

¹⁶ Factums de 1681 et 1682 pour chaque partie conservés à la Bibliothèque nationale

bâtiments de l'île Barbe, y compris les deux églises, sont rétrocédés au chapitre Saint-Jean, non sans contestations. « *Nous laissons au chapitre primatial la liberté de conserver celle des deux églises qu'il jugera à propos.* » déclare l'archevêque dans son décret. L'autre sera abattue, après en avoir préservé les pierres sacrées « *ainsi que les corps et ossements des fidèles qui pourroient y être inhumés et de les faire transférer avec décence dans l'église qu'il conservera* ». Cette décision ne paraît pas mise en oeuvre. Les chanoines-comtes de Lyon hésitent : en 1781, ils prévoient de ne conserver que l'église Notre-Dame mais en 1782 ils demandent à pouvoir préférer l'église Saint-Martin « *moins sujette aux inondations et plus convenables pour y célébrer avec décence le service divin* »²¹. Mais en 1784, les chanoines se plaignent que le clergé se réserve le mobilier de la grande église.

Le 8 novembre 1783, tout le mobilier de l'abbaye est vendu en ne laissant dans la chapelle que le strict nécessaire à un service réduit. « *On a laissé deux habits à la statue de la Ste Vierge* »²² et il semble que la statue d'argent soit vendue et remplacée²³. Les reliques, qui pouvaient amener certains pèlerins, sont transférées le 18 novembre suivant à la primatiale Saint-Jean. Le chapitre primatial s'est engagé à « *entretenir en bon état l'une des deux églises de l'isle barbe et y faire dire une messe basse tous les dimanches et fêtes chomées une heure avant la messe paroissiale de Saint Rambert* ». La chapelle paraît sauvée mais, sur une île désertée des religieux, son entretien et sa fréquentation ne peuvent manquer de décliner. En 1784, « *la plus grande partie des maisons de l'île barbe sont en mauvais état et exigeroient des dépenses énormes si elles restoient plus longtemps*

dans les mains du chapitre. » Les bâtiments de l'ancienne abbaye sont donnés en location. Pourtant, jusqu'à la veille de la Révolution, l'île reste une destination pieuse même si les fêtes attirent aussi. En 1774, 1783 et 1786, le passage sur l'île fait l'objet de règlements. En 1788 encore, l'affluence conduit à prendre une ordonnance pour organiser la circulation entre Lyon et l'île Barbe²⁴.

Les sacristains

Dès le XIV^e siècle, la chapelle dispose de son propre sacristain, distinct du sacristain de l'église principale Saint-Martin. Le sacristain de l'église Saint-Martin et celui de la chapelle Notre-Dame sont des chanoines, ce dernier étant parfois qualifié de « *petit sacristain* », souvent nommé parmi les derniers dans l'énumération des dignitaires du chapitre²⁵. Le sacristain n'est pas seulement un intendant et un desservant, même s'il est le pénultième des dignitaires, avant le chambrier. Dès le XVI^e siècle, il dispose d'une maison jouxtant la chapelle (voir 2^e partie consacrée à l'architecture).

Le premier connu, « *Petrus* », est mentionné dans un acte de 1322. Un document en latin du début du XVe siècle énumère toutes les charges du sacristain de la chapelle Notre-Dame²⁶. Outre les services divins, il devra maintenir « *ante imaginem* », devant l'image, c'est-à-dire la statue de la Vierge, une lumière nuit et jour. Il est en charge de veiller aux barques amenant les pèlerins (« *naves in portu Sagone a parte imperii pro transeundo peregrinos* »). Le côté de l'empire désigne la rive gauche de la Saône, par opposition à celui du royaume.

Le 21 janvier 1563, les chanoines « *capitulairement assemblez au son de la cloche à la manière acoustumée* » arrêtent : « *Sur ce qui a esté requis que Messr le secrestain Notre Dame et prieur*

²¹ 9 G 5, chronologie des actes du chapitre Saint-Jean

²² 9 G 5, vente du 8 novembre 1783

²³ La vente de 1783 précise bien la vente d'une statue d'argent de la Vierge avec l'enfant Jésus, pesant quatre marcs et deux onces, comme celle de la chapelle, pour 240 L à M. Duon. Mais l'inventaire de 1793 montrera encore une statue sur le grand autel.

²⁴ Arch. Mun. Lyon, DD 333, cité par M.-M. Cottinet, 1993

²⁵ Un seul cas de petit sacristain non chanoine est connu au XVe siècle.

²⁶ 10 G 3389, 1^{er} cahier, pièce 1

de Ste Anne ne faisant aulcung service aujourd'huy en leur église, lesdits secrestain et prieur soyent mis au tour des semaynes ordinaires qui se font par messieurs (les chanoines) et a ceste fin quilz soyent escripts au rolle d'icelle.²⁷ » Cette dérogation tombe en désuétude et Loys Faure est habituellement mis « au rang des hebdomadaires » quand, en 1629, il requiert du chapitre qu'on applique la décision de 1563 dont il a pris connaissance « puy quelque temps en ça ». Par un acte capitulaire du 29 novembre, les autres chanoines refusent et le somment de poursuivre son service²⁸. En 1632, les deux sacristains de la chapelle et de l'église Saint-Martin requièrent une amélioration de la disposition des lieux des sonneries et de l'horloge, qui sont fort malcommodes. Le sacristain de l'église Saint-Martin, Michel Combet, a un commis chargé de sonner les cloches, alors que Loys Faure, sacristain de la chapelle Notre-Dame, procède lui-même. Loys Faure se plaint « d'ouvrir à toutes heures la chappelle de nostre dame pour sonner toutes les heures du jour à cause de l'office les cloches, que pour monter l'orologe » et Michel Combet pour son commis « daller faire ladite sonnerie dans ladite église nostre dame pour l'office qui se faict dans ladite église Saint-Martin ». A leur demande, les chanoines se réunissent le 3 février 1632 sous l'autorité du prévôt Claude Le Laboureur. Le chapitre ordonne que dans les six mois un expert sera « appelé pour veoir le lieu ou on pourroit asseoir le clochier ». Les chanoines semblent tarder à s'exécuter et le sacristain Louis Faure s'empare. Il traîne le chapitre en justice pour obtenir que les sommes données pour les messes lui soient remises pour procéder aux réparations et à l'entretien. Un arrêt du Parlement de Paris de 1634 conserve les revenus au chapitre, à charge pour lui de procéder aux dépenses nécessaires.

Lors de la suppression du chapitre en 1741, le petit sacristain ne dispose que d'un revenu de 1027 livres par an outre sa

maison, ce qui le place au sixième rang des dignitaires²⁹.

L'accueil des pèlerins

Les pèlerins peuvent accéder à l'île par le bac ou les barques reliant l'île à la berge³⁰ mais aussi par bateau depuis Lyon. La circulation sur la paisible Saône est infiniment plus sûre que sur le Rhône tumultueux. On sait que les protestants de Lyon, interdits de lieu de culte dans la ville, remontaient chaque semaine en bateau la Saône jusqu'à leur temple de Saint-Romain de Couzon jusqu'à sa fermeture en conséquence de la révocation de l'édit de Nantes (1685)³¹. Un pont de bois semble avoir existé au XVII^e siècle³².

Pour les pèlerins venus à pied, le sacristain de la chapelle dispose du monopole du passage depuis la rive gauche de la Saône, aujourd'hui à Caluire. En contrepartie, il doit transporter gratuitement les chanoines et leurs proches. Le sacristain concède à son tour ce privilège à un ou plusieurs bateliers. Cette exclusivité est toutefois bien mal respectée au vu des nombreux rappels à l'ordre au fil des siècles. Au XVI^e siècle, le pontonnier bénéficiaire de cette ferme exploite une « platte » pour ses traversées, il dispose d'une chambre dans la maison du sacristain et sert du vin sur la terrasse³³. Le passage est théoriquement gratuit mais le pontonnier prend l'habitude d'exiger une petite somme qui finit par être officialisée au XVIII^e siècle. Ceux qui accostent par eux-mêmes doivent aussi s'acquitter d'un droit.

Lors des grandes fêtes, l'affluence est telle qu'il faut organiser un service d'ordre. C'est le cellérier de l'abbaye qui doit y pourvoir en convoquant ses hommes-liges. En 1486, ils sont 68 à assurer la

²⁹ Niepce, p.139

³⁰ Sur les itinéraires pour accéder à l'île, voir la description complète par M.-M. Cottinet, 1993

³¹ Martin (Odile), *La conversion protestante à Lyon (1659-1685)*, Droz, Genève, 1986

³² Pelletier (Jean), *Ponts et quais de Lyon*, Ed. Lyonnaises d'art et d'histoire, 2002, p.127

³³ M.-M. Cottinet, 1993

²⁷ 10 G 3389, 1^{er} cahier, pièce 11

²⁸ 10 G 3389, 1^{er} cahier, pièce 12

police le jour de l'Ascension et 79 en 1491³⁴. Pareil effectif témoigne du grand nombre de fidèles qui devait se presser ce jour-là.

L'intensité du commerce révèle aussi celle de la fréquentation. Dès 1355 et en 1407 encore, les vendeurs de cierges disposent de sept « *bancs* » (comptoirs) dans la galerie de la chapelle, sans compter ceux qui exercent dehors. Les marchands disposent d'étalages hors de l'île, sur les route d'accès. En 1415, cela donne lieu à conflit avec le bailli de Bresse, dépendant du duc de Savoie, dont les possessions s'étendent sur la rive gauche de la Saône. Le cellérier prélève son dû sur les marchands à chaque fête de la Nativité de la Vierge. Comme pour le passage de la rivière, ce négoce donne lieu dès le XIV^e siècle à une ferme au bénéfice d'un ou deux individus. La vente porte sur des cierges mais aussi, en 1408, sur des « *images et autres objets* » en cire, probablement des statuettes.

Une fois ces dépenses matérielles acquittées, le fidèle peut enfin accéder à la chapelle pour sa dévotion. Au XVII^e siècle, un religieux l'attend à l'entrée pour consigner ses dons destinés à dire des messes. Le sacristain atteste cette pratique dans les années 1630 et Bezian Arroy la confirme en 1668. C'est après le concile de Trente que le sacrement de confession prend quelque importance. En 1637, on trouve trois confessionnaux dans la galerie longeant la nef.

Dans la chapelle, les pèlerins peuvent se recueillir devant la statue de la Vierge, mais aussi prier Sainte-Catherine dans la chapelle latérale (au XVI^e siècle) et se recueillir aux deux autels secondaires consacrés à Notre-Dame des Sept Douleurs et à Saint Jean-Baptiste attestés dans la nef au XVIII^e siècle. Lorsque leurs vœux sont exaucés, ils reviennent déposer un ex-voto par gratitude. En 1781, on trouve dans la chapelle « *quatorze tableaux représentant des vœux rendus à la Ste Vierge, tant grands que petits* ».



Intérieur de la galerie qui abritait confessionnaux et marchands et, probablement, la chapelle Sainte-Catherine.

Les réjouissances païennes

L'île Barbe est avant tout une destination religieuse, tant par la dévotion à la Vierge dans la chapelle Notre-Dame que par la vénération des nombreuses reliques conservées dans l'église abbatiale. Mais le lieu est aussi très propice aux fêtes de pur divertissement. Celles-ci suivent souvent les pèlerinages ou les cérémonies religieuses mais il s'est trouvé aussi des occasions de venir sur le site pour se divertir seulement. L'aval de l'île, forme un vaste pré que son caractère inondable a toujours empêché de construire et probablement de cultiver. Pour retenir la terre, de grands arbres y sont plantés depuis des siècles. C'est un lieu rêvé pour s'amuser, d'autant que le trajet en bateau et le caractère sauvage des rives procurent un dépaysement rapide aux Lyonnais. Les fêtes sur l'île sont attestées dès le récit de 1539, par le témoignage de 1684 déjà cité et par maintes autres allusions. En 1583, le consulat de Lyon interdit à ses concitoyens de se rendre à la fête habituelle sur l'île pour éviter la

³⁴ M.-M. Cottinet, 1993, p.126

propagation de la peste³⁵. Après la Révolution, la trace des visites à l'île, pieuses ou païennes, subsiste longtemps sous la forme de « vogues ». D'aucuns ont même avancé que ce terme lyonnais pour désigner les fêtes foraines venait de « voguer » et tirait son origine des processions se rendant par bateau à la chapelle de l'île Barbe³⁶. Ces fêtes sont encore très fréquentées, à Pâques et à la Pentecôte, quand Niepce³⁷ écrit en 1890 mais sont déplacées au XX^e siècle à Saint-Rambert pour des raisons pratiques.

La privatisation révolutionnaire

La saisie des biens de l'Eglise par la nation en 1789 ne porte ici que sur des bâtiments déjà désaffectés religieusement depuis six ou sept ans sauf, peut-être, la chapelle. Dans le cadre de la cession des biens nationaux, l'ensemble de l'abbaye est vendu par le district de la Campagne de Lyon le 20 mars 1793. L'acquéreur est François Perrussel, avoué demeurant rue Saint-Jean à Lyon, qui débourse 166 000 livres³⁸. La chapelle Notre-Dame constitue le 22^e article de la vente. L'ensemble est cédé³⁹ à nouveau le 16 thermidor an III par François Perrussel et Pierre François Contamin fils aux frères Delon, négociants à Lyon, y demeurant rue Puits Gaillot. Ceux-ci lotissent le site et vendent les lots de l'an V à 1806. Depuis cette période, les deux-tiers amonts de l'île sont aux mains de divers propriétaires privés qui ont installé leur résidence dans les anciennes maisons des chanoines. Le grand pré devient domaine public.

³⁵ AML, BB 111, cité par Niepce p.181

³⁶ Le *Trésor de la Langue Française* préfère tirer le mot du germanique « wogon » (être balancé). La première mention du mot remonte à 1552.

³⁷ Niepce, p.4

³⁸ 1 Q 349, bref de vente, cité dans *Mémoire de pierres*, op. cit., p.53

³⁹ 3 E 9415, bref de vente du 2 thermidor an 3, adjudication du 16, bref de vente du 29 ventôse an 5 et vente du 15 germinal, cité par *Mémoire de pierres*, p.53. Vente d'autres lots dans 3 E 9417 à 9424.

La chapelle Notre-Dame est cédée par acte du 24 février 1806⁴⁰ à François Philibert Charmy, négociant à Lyon demeurant place de la Comédie des Terreaux. Il s'était déjà rendu acquéreur de plusieurs bâtiments dans l'île auprès des frères Delon. L'acte porte à la fois sur la chapelle, la maison du sacristain, l'actuelle auberge et la place Notre-Dame et est conclu moyennant 5000 francs. François Philibert Charmy « *laissera en promenade communale aux propriétaires et habitants de l'isle Barbe seulement tout le terrain ou place de Notre Dame* ». L'église abbatiale est restée sans affectation de 1783 à 1793 mais la chapelle a sans doute été utilisée puisque la fréquentation religieuse de l'île continue. La désaffectation est probablement totale de 1793 à 1806. Les constructions acquises par Charmy sont restées sans usage pendant 13 ans au moins et leur état s'en ressent fortement, comme le montre l'acte de vente : « *reconnaissent et déclarent les parties que les bâtimens présentement vendus tombent en ruine par rapport à leur vétusté, qu'ils sont dépouillés de tous meubles et agencemens, fermant mal, en partie sans croisée à vitrage, la charpente découverte en partie pourrie par le mauvais état des thuiles* ».

Rétablissement du culte et destruction de la nef

Le culte catholique est rétabli en France après la signature du Concordat en 1801. Le nouveau propriétaire de la chapelle, François Philibert Charmy, obtient le 21 octobre 1809 un décret de Napoléon 1^{er} permettant d'y célébrer à nouveau la messe. Il remet en état la galerie longeant la nef au nord et la transforme en chapelle. Le clocher est probablement conforté mais sans modification majeure. On peint cette inscription sur un des murs : « *Chapelle particulière dédiée le 22 octobre 1811 à Notre-Dame-de-Grâce* ».

La date de la destruction de la nef (ou de son effondrement par vétusté) n'est pas

⁴⁰ 3 E 9424, contrat de vente reçu Detours, notaire à Lyon

connue avec précision. Niepce avance en 1890 que la nef avait déjà été démolie lors de l'acquisition par Charmy mais l'acte d'achat ne le précise pas et renvoie même à la description de 1793 qui la décrit intacte. Le cadastre dit napoléonien trace encore le contour complet de la chapelle mais le « *plan géométral* » qui date d'une période sans doute proche indique déjà un jardin en lieu et place de la nef⁴¹. Ce dernier plan est, en tout cas, antérieur à la construction du pont, ouvert au public le 16 mars 1827⁴², qui n'y figure pas. La destruction de la nef et la partition des vestiges entre deux propriétaires ont donc eu lieu entre 1806 et 1827. La chapelle réhabilitée entre 1806 et 1811 était déjà confinée à son emplacement actuel, dans la galerie au nord de la nef. François Philibert Charmy avait donc déjà renoncé à utiliser la totalité de l'ancien édifice. Les chocs produits par la démolition de la nef pouvaient endommager la nouvelle chapelle adjacente. Le restaurateur devrait donc, logiquement, avoir été au terme de la destruction avant d'achever son oeuvre. Il est ainsi très probable que la disparition de la nef date de la période 1806-1811.

L'usage de la chapelle depuis le XIX^e siècle

En 1835, Philibert Charmy revend l'ancienne maison du sacristain au docteur Tissot, qui la cède plus tard aux Morin-Pons⁴³. Depuis cette époque, la propriété des vestiges de la chapelle est partagée.

⁴¹ Arch. dép. Rhône. Le cadastre est supposé dater de 1828 mais le pont construit en 1827 n'y figure pas. Celui-ci a été ajouté d'un trait léger au crayon. Le plan géométral mentionnant M. Jaillard comme propriétaire, est nécessairement postérieur au mariage de celui-ci avec la fille de Charmy en 1812 (Sources généalogiques : Pierre Jaillard, *La gazette de l'île Barbe*). Si jamais l'omission du pont était une convention de dessinateur, ce qui est possible car Charmy vit jusqu'en 1830, le plan est en tout cas antérieur à 1840, date de destruction et reconstruction de la Dixmerie, et même à 1835, date de la vente de la maison du sacristain.

⁴² Pelletier (Jean), *Ponts et quais de Lyon*, Ed. Lyonnaises d'art et d'histoire, 2002, p. 127

⁴³ Niepce, p. 185

Une famille possède la maison dite du sacristain, qui conserve une pièce à croisée d'ogives et le portail de la chapelle, ainsi que l'emplacement de la nef transformé en jardin surplombant la rivière. L'autre famille, qui descend de Charmy, l'acquéreur de 1806, conserve l'abside et le clocher qui la surmonte, ainsi qu'une galerie adjacente, reste supposé d'un cloître. Cette galerie a été transformée en chapelle privée dès 1809 et pourvue d'aménagements à cet effet. Jusqu'à la dernière guerre, les enfants de Saint-Cyr venaient y rendre grâce à la Vierge de l'île le lendemain de leur première communion⁴⁴. L'ancienne chapelle Notre-Dame ne retrouvera donc pas son lustre de l'Ancien Régime avec le renouveau religieux du XIX^e siècle. La dévotion mariale des Lyonnais se dirige désormais vers Fourvière, plus visible et plus facile d'accès. Seules les fêtes foraines rappelleront jusqu'au XX^e siècle l'ancienne popularité du lieu.



Chapiteau roman toujours en place dans la galerie

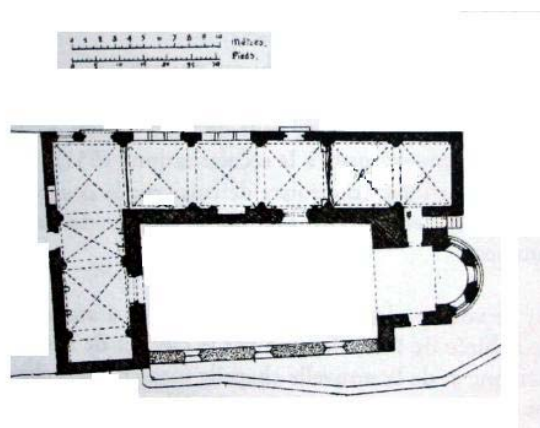
La chapelle et les galeries nord et ouest dites « *de l'ancien cloître* » ont été classées monuments historiques par arrêté du 17 décembre 1993. Du point de vue de l'environnement, l'ensemble de l'île Barbe est désormais de l'appellation « *site classé* ».

⁴⁴ *Mémoire de pierres*, p. 29

L'architecture de l'édifice

Construction, restauration, amputation, restauration

Il s'agit ici de décrire le bâtiment et ses transformations au fil du temps. Il se composait d'une nef terminée par un clocher surmontant l'abside. La chapelle était bordée, d'un côté par la rivière, de l'autre par une galerie dont le retour en équerre venait abriter l'entrée principale.



Plan de la chapelle et de sa galerie restitué par A. Cateland (Musée Gadagne)

La chapelle est édifée au bord de la Saône et en surplomb de celle-ci. La rivière connaît régulièrement des crues et l'île Barbe est plantée dans un resserrement de la vallée. Le niveau de l'eau peut donc y monter sensiblement. En prenant pour repère l'encorbellement, le niveau actuel de l'eau semble similaire à celui de la gravure de Sylvestre au XVII^e siècle. Des murs de soutènement ont été édifiés afin de conforter cette berge. Ils s'insèrent également dans le dispositif défensif de l'abbaye, qui était fortifiée.

Le niveau originel du sol de la chapelle est inférieur d'environ 1,40 m à son niveau actuel si l'on en croit des fouilles qui ont atteint le pied des colonnes⁴⁵. Le rehaussement du sol est un phénomène courant dans les bâtiments anciens. Il a ici été aggravé par les crues de la Saône qui ont dû charrier du limon, sans doute tout

au long de l'utilisation de la chapelle mais aussi plus facilement après sa désaffectation à la Révolution. Le rebord à encorbellement au bord de l'eau, peut-être un mâchicoulis, qui reste visible avec ses quatre corbeaux, figure déjà sur les gravures du XVII^e et XIX^e siècle.

La nef

L'église ne comportait qu'une simple nef, terminée par une abside demi-circulaire. Conformément aux usages, la nef est orientée sur un axe est-ouest avec le chœur à l'est, l'axe étant légèrement décalé vers le nord-ouest pour tenir compte de la contrainte de la berge au sud et de l'entrée dans l'enceinte de l'abbaye au nord. La couverture est une « *voulte* » si l'on en croit la visite de 1637, voûte en plein cintre puisque cette description précise que le couvert est en « *augive* » lorsque c'est le cas. Si la nef est détruite, la porte principale est toujours conservée dans la maison dite du sacristain qui servait d'accès à la chapelle. Côté Saône, la nef était percée de trois fenêtres étroites doublée d'un bas côté. Au XVII^e siècle (voir le dessin en dernière page), ce bas-côté est lui-même ajouré de plusieurs fenêtres. S'y appuient une tourelle en demi-cylindre qui descend jusqu'au rocher – peut-être une petite chapelle latérale – et un appendice en encorbellement qui pourrait être les latrines de la sacristie.

Le clocher

Les murs sont en pierre des Monts d'Or, avec un chaînage aux angles sur toute la hauteur en calcaire blanc. On distingue nettement les trous de boulin (orifices carrés dus à l'échafaudage). La coupe et l'ajustement des pierres laissent penser que ce chaînage d'angle a pu être révisé à l'époque moderne.

A l'ouest, du côté de la nef, le clocher ne repose que sur un arc. De ce côté-là, on

⁴⁵ Un puits témoin des fouilles réalisées par les anciens propriétaires a été conservé.

distingue deux marques formant un triangle au-dessus de l'arc, probable trace de la couverture de la voûte de la nef. La médiane verticale de ce triangle comporte une superposition de pierres blanches qui est l'emplacement probable de l'arrimage de la charpente du toit de la nef.

Alors que les murs du clocher sont formés de pierres plates, la base du même mur ouest, sur les côtés de l'arc et un peu au-dessus, est construite en petits moellons de forme irrégulière. Ils emplissent l'emplacement de l'arrimage de la voûte. La base du mur sud porte également la marque de la démolition avec un chaînage moderne à l'angle sud-est jusqu'à la hauteur de l'emplacement de la voûte et un revêtement maçonné sur la même hauteur. Un court contrefort à l'angle sud-ouest est peut-être un vestige de la nef.

Les murs du clocher sont aveugles jusqu'à une vingtaine de mètres du sol. Ils sont surmontés par un cordon de pierre blanche sur les quatre faces. Immédiatement au-dessus du cordon, chaque côté est percé d'une arcade géminée. Chaque double arcade est scindée par une fine colonnette de pierre blanche en retrait par rapport à la façade. Les arcades sont surmontées d'un autre cordon au-dessus duquel est posée la flèche pyramidale en petites pierres maçonnées. La description de 1637 donne les mesures de chaque élément.

Le clocher abrite aux XVII^e et XVIII^e siècles une horloge⁴⁶. Le dessin de Pérignon, de la seconde moitié du XVIII^e siècle, montre un cadran sur la face est. Sur la gravure d'Israël Sylvestre (entre 1640 et 1659), le clocher est surmonté d'une croix posée sur un globe. Le dessin de la seconde moitié du XVI^e siècle figure également une croix métallique mais l'échelle du dessin ne permet pas de discerner la présence ou non d'un globe. Aujourd'hui, la croix est latine, en pierre et de petite dimension.

⁴⁶ 10 G 3389, 2^e cahier, n°2. Le mécanisme et les cloches sont encore en place en 1781.

La datation de l'édifice initial

Jean-François Reynaud, spécialiste de l'art roman lyonnais, estime que la chapelle est « *tardive* », au sein de la période romane, les ouvertures de l'abside évoquant le milieu du XII^e siècle. Il a remarqué la ressemblance entre l'appareil du clocher de la chapelle et ceux de l'église de Couzon-au-Mont-d'Or et du donjon de Saint-Germain-au-Mont-d'Or⁴⁷. Nous y ajoutons le donjon du château d'Albigny-sur-Saône, les quatre édifices n'étant séparés que d'une dizaine de kilomètres au plus.

L'identité de technique de construction est frappante en ce qu'elle porte sur quatre critères : 1° la pierre dorée est probablement extraite des carrières de Couzon, dont l'exploitation avait débuté dès l'antiquité gallo-romaine ; 2° les pierres sont taillées dans un format original, long et peu épais ; 3° elles sont ajustées par épaisseur identique, ce qui permet de former des arases (lignes horizontales) sur toute la hauteur, alors que la construction irrégulière est plus habituelle ; 4° les trous de boulin sont nettement visibles, à raison de trois par niveau sur les deux clochers et quatre par niveau sur les donjons, plus larges. Leur disposition est régulière, à distance de l'ordre de deux mètres de hauteur et trois de largeur. Ces orifices témoignent d'une même technique d'échafaudage.

Ajoutons que l'on retrouve partiellement les chaînages d'angle en calcaire clair de l'île Barbe sur les trois édifices. Le corps du clocher de Couzon est aussi surmonté d'un cordon identique.

⁴⁷ *Mémoire de pierres*, p.45. Référence y est également faite au château des Tours à Anse, dont les charpentes des tours ont été datées de 1213 à 1217 par dendrochronologie. La ressemblance dans la construction est moins nette, ne serait-ce que parce qu'il s'agit de tours circulaires. La datation du début du XIII^e siècle à Anse conforte l'hypothèse que les donjons carrés qui nous servent de comparaison, sont antérieurs à 1200 environ car l'architecture circulaire, plus résistante aux chocs, est un progrès technique..



Photos ci-contre, de haut en bas : clocher de la chapelle Notre-Dame de l'île Barbe, donjon du château d'Albigny, donjon de Saint-Germain-au-Mont-d'Or et clocher de Couzon-au-Mont-d'Or, qui semblent contemporains.

Au-dessus de ce dernier, on trouve également des ouvertures géminées, mais à raison de deux par côté au lieu d'une à la chapelle Notre-Dame.

L'identité de pierre, de taille de pierre, d'échafaudage et d'agencement des pierres laisse penser à une période de construction très proche pour ces trois édifices. Couzon et Saint-Germain sont réputés dater du XII^e siècle et le château d'Albigny aurait été bâti en 1184. Ces éléments corroborent l'hypothèse d'une construction du XII^e siècle, et plus probablement de la seconde moitié de celui-ci.

Le clocher est, selon nous, l'élément le plus ancien. Il s'agit d'une tour autonome, dont la construction débute du sol, à la différence des clochers reposant sur une voûte ou coupole à la croisée du transept. L'abside et la nef ont nécessairement été élevées ensuite pour venir s'appuyer sur le clocher. Le procédé est exactement identique à Couzon, ce qui explique que l'église romane ait subi le même sort que la chapelle de l'île Barbe : le clocher roman a été conservé pendant qu'au XIX^e siècle on détruisait la nef.

Les chapiteaux de la galerie encore en place sont romans, donc au plus tard du XII^e siècle. Cette galerie a été construite en même temps que la nef ou après celle-ci. On peut en déduire que l'ensemble de la chapelle a été édifié au cours de ce même siècle.



Chapiteau de la galerie

Mme Cottinet estimait que le clocher datait du XIV^e ou XV^e siècle, ce que semble nettement démentir l'analyse ci-dessus. Peut-être faisait-elle allusion à une réfection de la flèche⁴⁸. L'aspect du clocher est resté identique sur tous les dessins et gravures du XVI^e siècle à aujourd'hui.

Les peintures murales

L'abside conserve des traces de peintures murales. Elles sont trop dégradées pour que leur représentation puisse être décryptée.



Reste de peinture murale dans l'abside

⁴⁸ M.-M. Cottinet, 1998. S'agissant d'une transcription de conférence, le propos a peut-être été simplifié.

On peut toutefois distinguer trois couches successives. La plus ancienne se remarque notamment dans l'embrasure de la fenêtre centrale sous forme de traces rouge grenat. Elle paraît être peinte à fresque et pourrait être romane.

La maison du sacristain ou sacristie

Le bâtiment dans son ensemble est dénommé « *sacristie* » dans la description de 1637. Aujourd'hui, on désigne ainsi le local où sont rangés les vêtements et les accessoires liturgiques et où les officiants se vêtent. Au XVII^e siècle, le terme sacristie vise également la maison du sacristain. C'est le cas notamment dans les chapitres Saint-Nizier et Saint-Jean à Lyon⁴⁹.

Un bâtiment du gabarit de l'édifice actuel apparaît dès le dessin de la seconde moitié du XVI^e siècle⁵⁰. Il est accolé à l'entrée de la chapelle, légèrement plus haut que la nef, doté d'une toiture à deux pans. La ligne faîtière est orientée comme la nef mais un peu plus au nord que le faite de celle-ci, ce qui signifie, si les deux pentes du toit sont symétriques, que ce bâtiment dépasse de la chapelle côté nord.

A quand le bâtiment actuel remonte-t-il ? Le « *plan géométral* » du premier tiers du XIX^e siècle⁵¹ montre que le bâtiment dit « *maison du sacristain* » possédait une emprise au sol identique à celle qu'elle a aujourd'hui. Dès le XVII^e siècle (gravure d'Israël Sylvestre et dessin de la Bibliothèque Nationale), on distingue sur

⁴⁹ Le 20 juin 1673, Messire de Crémeaulx, chanoine comte de Lyon, passe commande à François Richard l'aîné, charpentier à Lyon, d'une porte pour l'entrée de la maison de la sacristie du chapitre Saint-Jean (3 E 3260). Jean Margat, sacristain de Saint-Nizier, teste le 10 août 1694 dans son appartement de la sacristie du chapitre de Saint-Nizier (3 E Clerc).

⁵⁰ Il est visible sur le dessin de Stuttgart.

⁵¹ Coll. Jaillard. Ce plan est postérieur à la privatisation de l'île et antérieur à la construction du pont. La graphie gothique laisse penser à un dessin postérieur à la Restauration (1815).

le toit une sorte de lanternon. Celui-ci subsiste aujourd'hui, ce qui laisse penser que la structure actuelle du bâtiment remonte au moins à cette période. Comme le mémoire de 1630 environ dit que la chapelle a été restaurée en 1565-1566 « *avecq les maisons du petit sacristain en l'estat qu'on les void a presens* », on peut en conclure que la maison actuelle a été construite ou restaurée.

Les fenêtres à meneaux donnant sur la Saône sont manifestement modernes, du XIX^e ou XX^e siècle. Une gravure du XIX^e siècle figure à leur place de petites ouvertures mais elle semble d'un dessin sommaire.

La galerie

En dehors du clocher, le principal vestige de la chapelle est une galerie qui longeait la nef au nord. Elle la dépassant à l'est jusqu'à la hauteur de l'abside, avec laquelle elle est en communication par une porte. La galerie se prolongeait aussi à l'ouest et formait un L, dont le retour s'appliquait devant le portail de la chapelle. Cette galerie est entièrement conservée, constituant dans sa branche longue la chapelle actuelle et, dans le retour d'équerre, une partie de la maison d'habitation.



Clé de voûte armoriée dans la galerie

Les piliers sont surmontés de chapiteaux romans mais l'ensemble est couvert de

croisées d'ogives postérieures⁵². Plusieurs clés de voûte sont armoriées. Une autre est percée, comme on le voit pour le passage des cordes des cloches, mais elle n'est pas à la verticale du clocher.

Au-dessus de la porte qui donnait accès à la nef était gravée une inscription toujours visible : « *Suscipe porta patens portae coelestis imago sanguine quos emit sibi virginis alma propago* »⁵³. Mme Cottinet, archiviste paléographe, date la graphie du XVe siècle. Ce pourrait être la trace des restaurations entreprises par le sacristain Denis Namy, actif en 1476.

Un enfeu médiéval est accolé au mur séparant la galerie de la chapelle. Ses coins supérieurs figurent deux visages, l'un est une tête d'homme souriante, l'autre une représentation diabolique aux oreilles pointues. Près de ce tombeau était l'auge de pierre supposée miraculeuse.

A quoi servait la galerie ?

Cette galerie est usuellement présentée comme un reste du cloître originel. La description de 1637 fait bel et bien mention d'un « *cloître* » par lequel on accède à une pièce qui précède elle-même la chapelle. C'est encore cette dénomination qui a été utilisée pour le classement comme monument historique au XX^e siècle. Le terme évoque littéralement une clôture, habituellement sous la forme d'une galerie à quatre côtés. Or, la topologie ne permet guère

⁵² Mme Cottinet estime que la couverture pourrait être l'œuvre du sacristain Namy au XVe siècle. Toutefois, les armoiries qu'on voit aux clés de voûte ne sont pas celles de sa famille. Le Laboureur les décrit comme « *d'azur à la fasce d'or à trois étoiles de même, deux en chef, une en pointe* ».

⁵³ Cette inscription est visible au XVIIe siècle et transcrite par Abraham Golnitz lors de sa visite en 1630-1631. (*Lyon au XVIIe siècle, extrait de l'itinéraire en France et en Belgique*, trad. A. Vachez, Lyon Brun, Cathabard, 1877, p.102). La traduction du P. de Vrégile rapportée par Mme Cottinet est : « *Accueille, porte ouverte, image de la porte du ciel, ceux que s'est acquis par son sang le bienheureux rejeton de la vierge* ».

d'imaginer ici un cloître de forme usuelle. En supposant que la galerie conservée en est l'un des quatre pans égaux, le quadrilatère ne pourrait s'étendre qu'au nord et viendrait buter sur l'abbaye, coupant la circulation principale qui mène au Châtelard. Dans sa reconstitution de l'abbaye au XI^e siècle, Cateland n'a, du reste, retenu que la seule galerie actuelle⁵⁴. En outre, le cloître remplit des fonctions dans une abbaye (circulation entre les bâtiments, déambulatoire pour les moines) qui ne se justifient pas ici.

Nous estimons probable que la galerie actuelle en « L » est une construction très ancienne, sans doute romane, et qu'elle est complète. Elle s'organisait à l'origine en deux parties :

- une chapelle secondaire, occupant les deux premières travées à l'est de la galerie (à côté de l'abside de la chapelle Notre-Dame)

- pour le reste de l'équerre, un abri destiné à protéger les pèlerins et les marchands de cierges (XIV^e siècle) puis les confessionnaux.

Cet abri comportait des arcades ouvertes, ainsi qu'il est dit dans la description de 1793. Ce sont ces arcades rappelant un cloître par leur ouverture sur l'extérieur qui auraient conduit à l'usage de ce nom. La ressemblance avec un cloître aurait été accrue par le rehaussement du sol au fil des siècles qui a abaissé la hauteur sous plafond, à l'image de celle observée dans les cloîtres⁵⁵.

La chapelle secondaire est mentionnée dans les actes capitulaires de 1565, qui signalent la nécessaire réfection de la chapelle Sainte-Catherine qui joint le clocher⁵⁶. Le texte de 1630 environ, reproduit plus haut, confirme l'existence d'une double chapelle, l'une pour le service divin, l'autre « y joignant » pour la vénération de la Vierge. Il ne peut s'agir

d'un autre corps de bâtiment car la gravure d'Israël Sylvestre et le dessin anonyme contemporain n'en signalent pas côté sud.

Les modifications

Les chapiteaux de la galerie sont romans et paraissent en place, à l'exception d'une paire, qui a été modifiée. La couverture ogivale est nécessairement postérieure. La couverture ogivale de la galerie date soit du XV^e siècle, selon Mme Cottinet (mais nous avons vu que l'héraldique ne plaide pas en ce sens), soit des travaux de 1565-1566 pour réparer l'agression protestante de 1562. La violence de celle-ci est telle que, si l'on en croit un dessin de l'époque⁵⁷, le clocher de l'église Saint-Martin et un autre bâtiment y perdent leur toiture. Le mémoire déjà cité évoque la grande église saccagée en 1562 « *quilz ont depuis peu de jours en ça faict fermer clore et couvrir à leurs despenses* ».

Cette chapelle Sainte-Catherine paraît avoir été transformée en sacristie (au sens de vestiaire) dès avant 1565. En effet, Le Laboureur affirme que « *Le corps de ce lieu saint fut choisi pour tenir lieu de collégiale et on refit la sacristie dans laquelle on érigea un autel en l'honneur de la Patronne pour n'interrompre l'office.* »



Chapiteau de la galerie, tardif (peut-être XV^e siècle)

⁵⁴ Fonds Cateland, 70-11-3, reproduit dans *Mémoire de pierres*, op. cit., p.33

⁵⁵ Sarsay use du terme d'*atrium* pour décrire cette fonction d'accueil. (Niepce, p. 171)

⁵⁶ M.-M. Cottinet, 1993

⁵⁷ Anonyme Fabriczy, Staats Galerie à Stuttgart, reproduit dans *Mémoire de pierres*, abbaye de l'île Barbe, p. 32

A partir de 1630, la chapelle cessant de servir de collégiale, la statue de la Vierge a retrouvé le grand autel de la chapelle proprement dite, ce que confirme la description faite à la Révolution. L'ancienne chapelle Sainte-Catherine a été transformée à nouveau en sacristie. C'est peut-être alors que cette pièce aurait été lambrissée.



Enfeu médiéval dans la galerie

En 1632, le chapitre décide qu'un artisan « sera appelé pour veoir le lieu ou on pourroit asseoir le clochier qui dobt estre construct, donner le desseing et ensuite pronner que les cloches seront transportées au nouveau clochier »⁵⁸. Le procès qui opposera Loys Faure au chapitre dans les années suivantes laisse penser que ce projet de nouveau clocher ne sera pas réalisé. C'est cette chicane qui nous vaut de disposer d'un procès-verbal de visite ordonné en 1637 décrivant à la fois le clocher de l'église Saint-Martin et la chapelle Notre-Dame. Ce texte confirme la disposition des lieux : « A costé de laquelle (chapelle) et du costé de soir est le cloistre dicelle chappelle par lequel sommes entres avec lesdits notables experts et greffier dans un lieu voulte a augive ou sont trois confessionnaux et ce par une porte carrée pierre de taille lequel lieu iceulx notables et experts ont aussy unanimement rappourté avoir de largeur de vent a bize treize piedz et aultant de matin a soir. »

⁵⁸ Acte capitulaire du 3 février 1632, 10 G 3389, 1^{er} cahier, pièce n°13

Ce lieu voûté de 4 x 4 m correspond exactement aux dimensions d'une travée.

« Duquel lieu on entre par une aultre porte carrée pierre de taille dans le lieu ou sont les habitz et ornemens de ladite chapelle lequel lieu a de longueur de matin a soir seize piedz neuf poulces et de largeur de vent a bize dix piedz, voulté comme le susdit, et prenant jour par une viste du costé de soir. » Cette sacristie correspond aux deux travées les plus proches du clocher. Les dimensions un peu inférieures à celles des murs porteurs pourraient correspondre aux « anciennes boiseries formant placards » qui auraient été installées lors du retour à l'organisation initiale de 1630.

L'état à la fin du XVIII^e siècle

C'est un document de la période révolutionnaire qui nous décrit le plus précisément l'intérieur de l'édifice mais ce sont l'inventaire de 1781 et la vente de 1783 qui procurent des précisions sur le mobilier et la décoration.

Le bref de vente du 20 mars 1793 indique que la chapelle se compose « d'un sanctuaire voûté, décoré de peintures dans la partie supérieure et de boiseries dans la partie inférieure. La statue de la sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus est placée sur le maître-autel. Deux chapelles sont en avant-corps, l'une ayant la statue de Notre-Dame des Sept Douleurs et l'autre celle de Saint Jean-Baptiste. La nef est d'un seul vaisseau avec des stalles portant sur la moitié de sa longueur. Il y a aussi une chaire à prêcher en bois et une barrière de fer entre la nef et le sanctuaire⁵⁹. La dite église a environ 40 pieds de longs sur 24 de largeur dans oeuvre. A l'occident⁶⁰, est une sacristie

⁵⁹ D'après l'inventaire de 1781, cette barrière du chœur mesure sept pieds (2,30 m) de haut, est surmontée d'une croix et comporte deux portes avec serrure.

⁶⁰ En fait au nord. Cette erreur d'orientation de la chapelle est très fréquente, y compris par Niepce (p.167). Les Lyonnais se représentent l'île Barbe posée sur la Saône qui file vers le nord. Mais à cet endroit la rivière forme un

voûtée à la gothique, et garnie d'anciennes boiseries formant placards. Elle est précédée d'une autre pièce à arcades ouvertes et voûtées dessus, le tout en forme gothique. Le clocher est élevé sur le sanctuaire et est en forme gothique, construit en maçonnerie et à deux planchers. Sur le premier est placé le mécanisme d'une horloge, en état de mouvement, lequel clocher qui est sans beffroi renferme deux cloches, l'une de 24 pouces, de diamètre, l'autre de 18. »⁶¹

D'après l'inventaire de 1781, le grand autel « avec ses gradins et son marche pied, son retable et son tabernacle avec la statue de la Ste vierge » est décoré de deux « petits tableaux couverts de feuilles d'argent très minces » ainsi qu'un autre en papier. On y a posé le buste de Saint Pothin (patron du séminaire) en bois doré et « six vases de fayances avec leurs fleurs artificielles ». Les deux autres autels sont ici dédiés à Saint-Jean-Baptiste et Sainte Catherine, avec bustes, vases à fleur et statue. La chaire dispose d'une garniture « en damas verd galonné en soyes ». On trouve également « quatre voiles pour les lustres et les saints, douze devant d'autels de différentes couleurs, six rideaux d'autels toutes peintes, avec leurs tringles ». La décoration comprend aussi six chandeliers d'autel en argent pesant quatre marcs deux onces, douze chandeliers « d'Arquemy » et quatre petits de cuivre et les 14 ex-voto déjà cités.

Les desservants de la chapelle disposent d'une garde-robe fournie mais usée (six chasubles, une chappe), sans compter les aubes, cordons, purificatoires, lavabos surplis et autres linges « et cinq pelottes pour les épingles ». La statue de la Vierge et de l'enfant Jésus est en argent, pesant quatre marcs et trois onces. Elle dispose d'un habit « tissu en argent et dentelle d'or, un voile satin à fleur garni d'une dentelle d'or, cinq habits de différentes couleurs avec trois voiles bleux à galon d'argent faux ».

On trouve aussi les objets religieux attendus : un « Christ bois doré pour les petits autels » et l'argenterie (calices, patènes, ostensor, encensoir avec sa navette, bénitier avec son goupillon, ampoule, lampe) et une croix de procession en argent⁶².



Porte murée qui conduisait de la galerie à la nef de la chapelle. L'inscription date du XVe siècle mais l'ensemble a sans doute été remanié au XIX^e siècle.

Le mobilier de la chapelle est en noyer et composé de trois stalles, une table, un banc deux prie-dieu et un petit tabouret, sans compter deux confessionnaux, la chaire et un tronc. La nef comprend enfin des bancs en chêne et en noyer. Toujours en 1781, la sacristie comprend, outre ses boiseries, un confessionnal, une table et « un priedieu où est adapté un tableau représentant l'Annonciation », un crucifix en bois noir et une petite fontaine d'étain avec son bassin. A l'extérieur de la chapelle sont disposés deux troncs et trois

coude qui oriente son cours et l'île quasiment est-ouest.

⁶¹ 1 Q (reproduit dans Niepce, p.184 sur le fondement d'une copie)

⁶² L'argenterie de l'église Saint-Loup et de la chapelle Notre-Dame sont inventoriés ensemble sans distinction.

statues de la Vierge « *en pierre façon de marbre* ».

L'état actuel de la galerie

Au cours des XIX^e et XX^e siècle, la famille propriétaire a usé de ces travées en qualité de chapelle privée. Des fenêtres ouvrantes ont été installées dans les percées anciennes, un grand portail en bois, un autel sur une marche de pierre du côté est et, à l'extrémité opposée, un demi-étage de bois sans doute destiné à faciliter la vue sur l'autel. Ces aménagements semblent toutefois avoir respecté la structure de pierre originelle. L'ouverture sous le clocher à l'emplacement de l'ancienne nef a été vitrée et l'ancienne abside a ainsi été à usage de serre à la fin du XIX^e siècle⁶³.

Une plaque à la mémoire des défunts de la famille propriétaire a été apposée. Un vitrail moderne, non figuratif et de couleurs vives, a été posé à cette extrémité. Le fonds opposé (extrémité ouest) a été rehaussé par une estrade haute, en bois, avec balustrade et escalier, dont le plancher est à la hauteur des chapiteaux.



Ecaillement des peintures murales dans l'abside

L'ensemble a été régulièrement entretenu de sorte à éviter les désordres majeurs par la réfection notamment des couvertures. Mais les aménagements du XIX^e siècle sont désormais vétustes et le temps fait son oeuvre. On note en

particulier des fissures dans les croisées d'ogives de la galerie et un décollement des traces de peintures murales dans l'abside.



Fissurations et jeu dans les pierres de la voûte

⁶³ Niepce, p.168

Pour connaître l'histoire de la chapelle

Sources d'archives, bibliographie, iconographie

1 - Sources d'archives

Archives départementales du Rhône

Sous-série 10 G, chapitre primatial : archives de l'abbaye de l'île Barbe

Les archives du monastère et du chapitre de l'île Barbe ont été transférées au chapitre Saint-Jean de Lyon lors de leur rapprochement vers 1741. Comme toutes les archives des institutions religieuses, elles ont été saisies à la Révolution. Elles sont ainsi conservées aux Archives départementales du Rhône dans le fonds consacré à Saint-Jean (10 G) sous les cotes 10 G 3119 à 3408. Ces 290 liasses et registres n'ont, bien sûr, pu être entièrement dépouillés pour la présente étude. Des pièces relatives à la sacristie de la chapelle Notre Dame sont regroupées sous la cote 10 G 3389. Elles proviennent notamment des innombrables conflits suscités par le sacristain Louys Faure au XVII^e siècle. De nombreuses autres cotes de la sous-série mentionnent, par accessoire, la chapelle, ses sacristains et ses pèlerins.

Charpin-Feugerolles (Comte de) et Guigue (Georges), *Grande pancarte ou Cartulaire de l'Abbaye de l'île-Barbe...*, Montbrison, Imprimerie Éleuthère Brassart, 1923-1924, 2 volumes, VII et 584, 369 pages.

10 G 3389 : pièces relatives à la chapelle Notre-Dame. Le dossier comporte une pièce isolée et deux cahiers réunissant les autres.

- pièce sans numéro : « *Sommaire de l'origine du jadis monastere de l'Isle Barbe de l'institution de la chapelle de Nostre Dame et du debvoir du sacristain dicelle* ». Mémoire rédigé par « *Me Anthoine Jacquemeton, advocat es cours de Lyon* » au XVII^e siècle au profit du chapitre dans son procès contre le sacristain de la chapelle. Il débute par une histoire de

l'abbaye d'après ses archives, qui commence avec la création du monde. Ce procès sera clos par un arrêt du Parlement de Paris du 9 juillet 1633. Le mémoire doit être antérieur de peu. Il est manifestement l'oeuvre d'un historien et paléographe averti, ce qui, malgré la mention de l'avocat, désigne comme inspirateur voire comme auteur Claude Le Laboureur, qui aurait commencé ses recherches historiques dès 1628⁶⁴.

1^{er} cahier

- n°1 : liste de toutes les charges pesant sur le sacristain, vers 1400, en latin. copie de 1645 réalisée à partir d'un « *grand livre couvert de cuir rouge gravé sur ledit cuir de fleur de lis et de roses* » à la demande du sacristain Faure, 3 f°.

- n°2 à 4 : réception des sacristains de la chapelle Notre-Dame en 1400, 1438, 1443 et 1478. En latin, copies du XVII^e siècle.

- n°5 à 8 : actes relatifs à une pension sur une vigne dépendant de la sacristie au bourg de l'île Barbe, territoire de Chalus passée par « *Pierre Putrain secrestain de Nostre Dame de l'île Barbe* » par contrat du 22 juillet 1552. Copie de l'acte (1561), actes de 1683 (n°6) pour Jean-Baptiste Seguin, sacristain de Notre-Dame de l'île Barbe et 1580 (n°7) et sentence (n°8) de la Sénéchaussée de Lyon du 31 mai 1607 pour Loys Faure, sacristain de Notre-Dame, contre Claude Bérard.

- n°9 : vente par appensionnement du 10 octobre 1538 par « *vénérable et religieuse personne frère pierre putreyn secrestain de notre dame au monastere royal de lisle barbe de lordre de saint benoist au diocese de lyon* » à Jean Volland, laboureur du bourg de l'Isle ; copie de 1620 (n°10 : copie du même acte)

- n°11 : acte capitulaire du 21 janvier 1563 sur le service du sacristain de Notre-Dame

- n°12 : acte capitulaire du 20 novembre 1629. Requête de Loys Faure, sacristain de Notre-Dame pour ne plus être mis au

⁶⁴ Bezian Arroy, cité par Niepce, p. 324

rang des hebdomadaires, refus du chapitre.

- n°13 : acte capitulaire du chapitre Saint-Martin de l'île Barbe du 3 février 1632 intitulé « *arrêté pour la construction d'un nouveau clocher* ». Demande des sacristains de remédier aux inconvénients des cloches de la chapelle. acte capitulaire du chapitre Saint-Martin de l'île Barbe du 3 février 1632. Copie de 1634 pour Louis Faure dans le cadre du procès qui l'oppose au chapitre devant le Parlement de Paris.

- n°14 : arrêt du Parlement de Paris du 9 juillet 1633 pour Louis Faure contre le chapitre. Requête tendant à ce que « *les deniers offerts en ladite chapelle notre dame pour la célébration des messes de devotion receuz par le commis prepose par lesdictz de chapitre soit délivré par chacun an audit faure ... pour estre employes aux reparations de ladite chappelle notre dame du cloistre dicelle et aultres bastimens en deppendant et au luminaire vin et ornemens necessaires pour la celebration des messes* » ... mention d'un arrêt du 11 août 1631. Décision : les 150 livres consignées sont remises à Faure, « *lesditz du chapitre seront tenus de faire faire a leurs despence les reparations necessaires en ladicte chappelle nostre dame a la descharge dudit faure et sans despens de l'instance* ».

2^e cahier

- n°1 : arrêt du Parlement de Paris du 23 mai 1637 pour Loys Faure contre le doyen du chapitre

- n°2 : visite des clochers de l'église Saint-Martin et de la chapelle Notre-Dame par des experts. La visite commence par l'église Saint-Martin et se poursuit (f° 24 v°) dans la chapelle Notre Dame. Le document débute par l'ordonnance de Pierre de Sève, baron de Fléchères, président et lieutenant général en la Sénéchaussée et Siège présidial de Lyon « *ce jourdhuy 27 novembre 1637* » mais la fin du document est datée « *14 avril* » (f°42) et du lendemain 15 avril 1638 (f°46 v°).

- n°3 : arrêt du Parlement de Paris du 9 juillet 1633 (titré 17 juillet 1638), même que le n°14 du 1^{er} cahier

- n°4 : arrêt du lieutenant de la cour primatiale entre le chapitre et Loys Faure ; sentence official octobre 1645. Loys Faure refuse de « *payer et fournir les déjeuner de question aux clerks et clergeons assistants aux offices aux festes de nostre dame et mesmes a celle de la visitation* ».

- n°5 : Jean-Baptiste Portier, prieur de Bellegarde, chanoine et « *sacrestain* » de Notre-Dame de l'île Barbe, aumônier de l'archevêque de Lyon vend une vigne au territoire de Chantal au bourg de l'île, 22 janvier 1656.

- n°6 : « *concession d'une maison au sacristain* » Acte capitulaire pour Bezian Arroy, prieur de Saint-André et Sainte-Anne, 1664, et ratification par Camille de Neufville

- n°7 : démission de la dite maison et chambre « *scize sur le grand portail dudit lieu de l'isle appelé latourt* » par Michel Vaultier, prêtre perpétuel, 24 novembre 1664 ; remise à Portier, sacristain de Notre-Dame « *layant uni et annexe à la maison de ladite sacristie de nostre dame* » ; ratification par Camille de Neufville, archevêque et abbé de l'île-Barbe

- n°8 : reçu par Michel Vaultier, prêtre, chanoine de St Martin de l'île Barbe et sacristain de Notre-Dame de l'île Barbe d'un terme de la pension de 1552 par Putrin, 14 février 1671.

- n°9 : Louis Sabot, écuyer, conseiller du roi en la Sénéchaussée et Siège présidial de Lyon reconnaît à J.-B. Seguin, prêtre, chanoine, sacristain de Notre-Dame de l'île Barbe, la pension sur la vigne au territoire de Cherlus, 23 janvier 1693

- n°10 : le doyen accorde à Seguin la jouissance « *d'un petit escurie dependant de notre maison abbatiale joignant icelle maison et cour en dépendant de matin vent et soir le chemin allant a la grande cave de bize pour par ledit Seguin jouir dudit escurie et le posséder comme a la maniere qu'en jouissoit feu Messire Michel Vaultier Delaunay chanoine chamarier en ladite église* » en vertu des provisions du 10 avril 1666. Donné le 2 mars 1701

- n°11 : acte capitulaire du 8 janvier 1658. J.-B. Portier sacristain de Notre-Dame de l'île Barbe estime que « *le saint sacrement repose à la chapelle sans feu les trois*

quarts du jour et de la nuit ». Il obtient 15 livres pour une lampe ardente jour et nuit.

- n°12 : « *Inventaire des meubles ornements et argenterie de l'église ou chapelle Notre Dame qui sont a présent entre les mains de Mr Faure secretaire dicelle* ». L'inventaire initial a été dressé le 4 juillet 1624 par le sacristain Faure, un complément par le même le 4 mai 1639 et des dons ultérieurs avec leur date jusqu'en mai 1641, rédigés par le même.

Sous-série 9 G, séminaire de Saint-Pothin

9 G 3 : translation du séminaire de Saint-Pothin à l'île Barbe

9 G 5 : suppression du séminaire de Saint-Pothin (1782-1784). Principaux documents évoquant la chapelle :

- inventaire du mobilier du séminaire du 31 juillet 1781
- « *note des différences trouvées sur l'inventaire des effets mobiliers du séminaire de St Pothin le 8 novembre 1783 lorsqu'on a procédé à la vente* »
- décret d'union du séminaire Saint-Pothin au clergé du 28 août 1782
- note sur la chronologie (1781-1783) vue par le chapitre Saint-Jean
- « *observations résultantes de la commission de janvier 1784* »
- produit de la vente des effets du séminaire

Sous-série 1 Q, biens nationaux

1 Q 349 adjudication

Sous-série 3 E, notaires

3 E 9424, 24 février 1806 : cession de la chapelle Notre-Dame par les frères Delon, négociants à Lyon, à François Philibert Charmy, aussi négociant à Lyon

Série Cadastre

Le cadastre dit napoléonien a été théoriquement dressé vers 1828. Mais pour la section concernant l'île Barbe, alors sur la commune de Saint-Rambert, le pont inauguré en 1827 ne figure pas. Celui-ci a été porté ultérieurement sur le

document d'un trait léger. Cette section du cadastre a donc été dressée peu avant⁶⁵.

Archives nationales

Ces documents n'ont pas été consultés pour la rédaction de la présente notice.

Sous-série G 8 : agence générale du Clergé

G 8 191-205 : procédure : pièces à rendre aux diocèses, curés et communautés religieuses (mémoires, requêtes, lettres patentes, arrêts, actes notariés...), XVI^e-XVIII^e s. N°198 : Lyon, chapitre de l'île-Barbe

Sous-série G 9 : archives de la commission des réguliers et des secours

G 9 136 pièce 7 : séminaire de Saint-Pothin à l'île Barbe, diocèse de Lyon. Suppression et conversion des revenus en pensions aux ecclésiastiques infirmes.

G 9 165 n°2 : dossiers des maisons et édifices religieux ayant présenté des demandes de secours, séminaire de Saint-Pothin de l'île Barbe à Saint-Rambert, diocèse de Lyon.

Série L, Monuments ecclésiastiques, titre IV, archevêchés et évêchés (hors Paris, dossiers du Père Léonard).

L 736 : Église de Lyon (1555-1709). Dossier 1, n°18 : requêtes à l'archevêque de Lyon, dans un procès entre l'abbé et le chapitre de l'île-Barbe (imprimé, 1708).

2 - Bibliographie

L'île Barbe a déjà fait l'objet de nombreuses publications historiques, beaucoup de qualité, mais souvent parcellaires. Deux monographies lui ont été consacrées, l'ouvrage de Niepce paru en 1890 et la thèse de l'école des Chartes de Mme Cottinet, non publiée, achevée en

⁶⁵ Voir *Forma urbis, Les plans généraux de Lyon du XVI^e au XX^e siècle*, Archives municipales de Lyon, 1997

1938. Par ailleurs, le musée historique de la ville de Lyon, le musée Gadagne, a organisé en 1995 une exposition consacrée aux vestiges minéraux qu'elle conserve de l'abbaye, essentiellement des chapiteaux romans. Le catalogue (*Mémoire de pierres*) est précédé de quelques brèves analyses historiques.

La commune de Saint-Rambert dont dépendait l'île Barbe n'a été rattachée à Lyon qu'en 1963. L'historiographie de Lyon antérieure à cette date, c'est-à-dire l'essentiel, n'évoque donc pas l'abbaye (par exemple Kleinclausz, *La formation de la cité*). Au XX^e siècle, deux Lyonnais ont consacré beaucoup de temps à une meilleure connaissance de l'île Barbe, l'architecte Cateland, qui a tenté des reconstitutions graphiques de ce qu'était l'abbaye et Mme Cottinet, chartiste et habitante de l'île, qui lui a écrit sur le sujet de sa thèse en 1938 jusqu'au dernier article fin 1997.

Concernant la chapelle Notre-Dame proprement dite, la bibliographie est principalement constituée des deux articles de Mme Cottinet de 1993 et 1997.

La bibliographie qui suit ne porte que sur les documents consacrés en tout ou partie à l'île Barbe. Les autres ouvrages utilisés pour la rédaction de cette notice sont cités en notes de bas de page.

Arroy (Bezian), *Brève Histoire de l'abbaye de l'Île-Barbe* ; Lyon, H. Georg, 1880 (Réimpression par Marie-Claude Guigue de l'éd. de 1668)

Bouquet (Marie-Madeleine), *L'abbaye de l'Île-Barbe, des origines à la sécularisation*, Positions de thèses de l'Ecole des chartes, Paris, 1938 (Thèse de Mme Cottinet, née Bouquet)

Cateland (A.), *L'église abbatiale de l'Île-Barbe en Lyonnais*, Bulletin de la Société académique d'architecture de Lyon, Lyon, 1936

Charpin-Feugerolles (Comte de) et Guigue (Georges), *Grande pancarte ou Cartulaire de l'Abbaye de l'île Barbe...*, Montbrison,

Imprimerie Éleuthère Brassart, 1923-1924, 2 volumes, VII et 584, 369 pages.

Cottinet-Bouquet (Marie-Madeleine), *La sculpture carolingienne et le décor roman de l'Île-Barbe à Lyon*, Bulletin archéologique des travaux historiques et scientifiques, Paris, 1943-1945

Cottinet-Bouquet (Marie-Madeleine), *Frises romanes provenant de l'Île-Barbe à Lyon*, in *Actes du 89^e congrès national des sociétés savantes, Lyon, 1954, section archéologique*, Paris, 1965

Cottinet-Bouquet (Marie-Madeleine), *Les fresques romanes de la chapelle Sainte Marie-Madeleine en l'Île-Barbe à Lyon*, Bulletin archéologique des travaux historiques et scientifiques, fasc. 15, A, Paris, 1981

Cottinet-Bouquet (Marie-Madeleine), *Attaque de la procession de l'île Barbe le jour de l'Ascension 1454 par les Savoyards de Miribel*, Actes des journées d'études de 1984 de l'Union des sociétés historiques du Rhône, 1984

Cottinet-Bouquet (Marie-Madeleine), *Les pèlerins de Notre-Dame de l'île Barbe*, Bulletin de la Société historique, archéologique et littéraire de Lyon, Tome XXIII (année 1993), pp. 119-133

Cottinet-Bouquet (Marie-Madeleine), *La chapelle Notre-Dame, l'ancienne et la nouvelle*. Bulletin de la Société historique, archéologique et littéraire de Lyon, Tome XXVII (année 1997), pp. 237-247. Il s'agit de la transcription d'une conférence donnée à la Société.

Desvernay (F.), *L'aumônerie de l'Île-Barbe et Floris Blanchery*, Bulletin historique du diocèse de Lyon, 1900

Dugast de Bois de Saint-Just (Marquis J.-Louis-M.), *Les sires de Beaujeu ou mémoires historiques sur le monastère de l'Île-Barbe et la Tour de la Belle Allemande*, Lyon, Tournachon-Molin, 1810

Franchet, *Ronsard et l'île Barbe*, La muse française, 1925

Hours (Henri), *Archives départementales du Rhône, Répertoire numérique détaillé des sous-séries 1 G à 10 G, Archevêché, officialités, bureaux des décimes, clergé du diocèse, Séminaires Saint-Irénée et Saint-Pothin, chapitre Saint-Jean, Abbaye de l'Île-Barbe...* ; Lyon, impr. nouvelle lyonnaise, 1959

Le Laboureur (Claude), *Les Mesures de l'abbaye royale de l'île barbe lez Lyon*, 1665, réédité par M.-C. et G. Guigue en 1887-1895.

Fillet (abbé Louis), *L'île Barbe et ses colonies du Dauphiné*, Valence, J. Céas, vers 1900, 101 p.

Forey (Jean), *L'île Barbe, histoire brève et légendes*, Lyon, impr. E. Vitte, 1961, 35 p.

Morel (L. B.), *Sculptures et dalle funéraire provenant de l'Île-Barbe*, Revue du Lyonnais, 5^e série, t. IX, 1890

Musée historique de Lyon, *Mémoire de pierres : abbaye de l'Île-Barbe* (catalogue de l'exposition, hôtel de Gadagne à Lyon, septembre 1995 - janvier 1996), 1995 ; Genas

Niepce (Léopold), *L'île-Barbe, son ancienne abbaye et le bourg de Saint-Rambert...*, Lyon, L. Brun, 1890. Il s'agit de l'unique monographie publiée. Niepce est un ancien magistrat mais son ouvrage est détaillé, fiable et documentée, avec indication précise des sources. La subjectivité dans l'étude se marque par la religion de l'auteur et son souci de passer sur les événements qui enlaidissent la mémoire des chanoines⁶⁶.

Picot (Joseph), *La seigneurie de l'abbaye de l'Île-Barbe*. Préface de M. E. Herriot. Lyon, Desvignes, 1953

Reynaud (J.-F.), « *Le monastère de l'Île-Barbe et le bourg de Saint-Rambert* » in *Saint Rambert, un culte régional depuis*

l'époque mérovingienne (histoire et archéologie), Monographies du CRA, 14, Paris, 1995

Savy (C.), *Les peintures murales de l'Île-Barbe...* ; Lyon, Ed. Meton, 1878

Wright (N.), *Honoré Bouvet and the abbey of Île-Barbe*, Recherches de théologie ancienne et médiévale, XXXIX, 1972

3 – Iconographie sommaire

L'iconographie de l'île Barbe est relativement abondante car la vue depuis Caluire est particulièrement pittoresque. Les peintres, dessinateurs et graveurs l'ont souvent reproduite depuis le XVI^e siècle. De nombreuses gravures du XIX^e siècle montrent le site sans grand souci de précision. Nous n'évoquons ici que quelques dessins et gravures antérieurs, et donc précédant la destruction de la nef. Le musée Gadagne possède de nombreuses vues dont des photographies, en particulier dans le fonds Cateland.

Cartes et plans

Trois documents ont été identifiés :

- le cadastre napoléonien, évoqué plus haut (v. Sources d'archives), dessiné vers 1827,
- un plan géométral à peu près contemporain du précédent (collection particulière), reproduit en partie en p. 2 de couverture. Il peut-être daté de 1812 à 1835 et même antérieur à 1827 si l'absence du pont n'est pas un choix du dessinateur.
- le relevé de l'île en mars 1971 par P. Charmet, géomètre (coll. part.).

Par ailleurs, des reconstitutions ont été tentées : le plan au XI^e siècle par Cateland et celui au XVI^e siècle publié par Niepce dans sa monographie en 1890.

Vues

- Anonyme Fabriczy, Staats Galerie à Stuttgart, dessin du XVI^e siècle, postérieur

⁶⁶ Cf p. 122 notamment : « à quoi bon présenter ce triste tableau des faiblesses humaines ? »

au saccage de 1562, reproduit dans *Mémoire de pierres, abbaye de l'île Barbe*, p. 32

- Fonds Cateland (Musée Gadagne, Lyon) : plans, croquis et nombreuses photographies par l'architecte Cateland

- Un dessin de Martellange conservé à la Bibliothèque Nationale et daté de 1616 est annoté sur le dessin lui-même d'une écriture du XVII^e « *Nostre Dame de l'Isle proche de lion* » mais il représente l'église abbatiale⁶⁷.

- Gravure d'Israël Sylvestre. Israël Sylvestre (1621-1691) est installé à Paris mais fait plusieurs voyages en France et en Italie entre 1640 environ et 1659. Il passe à Lyon notamment en 1640 (il n'a pas vingt ans) et 1651 et probablement après 1653⁶⁸. La vue est imprimée à l'envers, ce qui signifie que le graveur a oublié d'inverser le dessin.

- Dessin anonyme du XVII^e siècle conservé à la Bibliothèque Nationale (reproduit en 4^e page de couverture). Les détails figurés sont en tous points conformes à ceux de la gravure d'Israël Sylvestre et laissent donc penser à une exécution contemporaine. Lavis à l'encre brune ; 26,9 x 37,4 cm. BNF Richelieu Estampes et photographie Rés. Ve-26s-Fol. Destailleur Province, t. 14 , n. 3408.

- Vue d'une église de l'île Barbe sur la Saône près de Lyon par Nicolas Pérignon (1726-1782). Dessin à la plume et encre brune, aquarelle ; 13,6 x 21,6 cm. BNF Richelieu Estampes et photographie Rés. Ve-26s-Fol. Destailleur Province, t. 14 , n. 3407.

- Vue de l'île Barbe depuis l'aval, aquarelle par Victor-Jean Nicolle (1754-1826), 16,6 x 22,6 cm, BNF Richelieu, Estampes et photographie, Rés. Ve-26s-Fol. Destailleur Province, t. 14, n.3406. (reproduite en p.3 de couverture de la présente notice)

⁶⁷ Reproduit dans *Mémoire de pierres, op. cit.*, p. 36

⁶⁸ Il grave le château de Vimy (aujourd'hui Neuville-sur-Saône) en indiquant qu'il appartient à l'archevêque de Lyon. Or, Camille de Neuville a été nommé en 1653. Israël Sylvestre a probablement dû passer devant l'île Barbe pour s'y rendre.

Association des amis de l'île Barbe

Siège :

« la dixmerie » Ile Barbe
69009 Lyon
tél.04-78-47-15-27
mail : info@ilebarbe.fr
www.ilebarbe.fr

Par son intérêt historique, archéologique et esthétique, la chapelle Notre-Dame de l'île Barbe mérite d'être sauvegardée. C'est le but de l'*Association des amis de l'île Barbe* (régie par la loi de 1901), qui vise à promouvoir la connaissance historique du lieu afin d'en faciliter l'entretien, la restauration et la mise en valeur dans le respect du site. Au-delà de ce premier objectif, l'association souhaite accueillir les projets de même nature concernant l'ensemble des vestiges de l'abbaye et du chapitre Saint-Martin de l'île Barbe.

La chapelle actuelle, aménagée dans l'ancienne galerie, mériterait une restauration. La solidité de la structure des croisées d'ogives doit être assurée ainsi que l'assise de clocher, qui n'est plus appuyé sur la nef.

Conseil d'administration

- **Monsieur Régis Neyret**, président d'honneur. Président fondateur du patrimoine Rhonalpin et vice-président de l'office du tourisme de Lyon.

- **Monsieur Jean-François Reynaud**, président d'honneur. Professeur émérite d'histoire de l'art médiéval des universités.

- **Monsieur Pierre Jaillard**, président. Administrateur de l'Insee, rapporteur à la Cour des Comptes, président de la Commission nationale de toponymie.

- **Monsieur Benoît Faure-Jarrosion**, secrétaire. Analyste financier de métier depuis 1987, il est titulaire d'un DEA d'Histoire du Droit, a collaboré à l'inventaire des minutes notariales de Lyon et a rédigé cette brochure historique sur la chapelle de l'île Barbe.

- **Monsieur Gilles Jaillard**, trésorier adjoint. Directeur financier, contrôleur de gestion, il a en charge les finances et l'administration de l'association.



Vue de l'île Barbe depuis l'aval, aquarelle par Victor-Jean Nicolle (1754-1826), détail. Bibliothèque nationale. La chapelle est à droite, l'abbatiale Saint-Loup au centre.

La chapelle Notre-Dame de l'île Barbe

La chapelle Notre-Dame de l'île Barbe à Lyon a été fondée, probablement au XII^e siècle, par l'abbaye bénédictine implantée sur l'île afin d'accueillir les pèlerins dont l'affluence troublait la tranquillité des moines. Pendant sept siècles environ, l'édifice sera un centre majeur de la piété mariale lyonnaise. Après avoir été sécularisé en 1551, le chapitre est fermé avec son rattachement au chapitre Saint-Jean en 1741. Les bâtiments, dont la chapelle, reçoivent le séminaire Saint-Pothin qui ferme à son tour en 1783. A la révolution, l'ensemble, très dégradé, est vendu comme bien national et la chapelle Notre-Dame devient propriété privée jusqu'à nos jours. La nef est détruite au début du XIX^e siècle.

L'édifice était une église romane dotée d'une galerie attenante. Il en reste l'abside, surmontée du clocher, la galerie à couverture ogivale sur de beaux chapiteaux romans, ainsi que le portail roman, visible à l'intérieur de la maison accolée qui était anciennement à l'usage du sacristain de la chapelle.

Par son intérêt historique, archéologique et esthétique, la chapelle Notre-Dame de l'île Barbe mérite d'être sauvegardée. C'est le but de l'*Association des amis de l'île Barbe*, qui vise à promouvoir la connaissance historique du lieu afin d'en faciliter l'entretien, la restauration et la mise en valeur dans le respect du site.



*Vue de la chapelle depuis la rive gauche de la Saône
Anonyme, XVII^e siècle, Bibliothèque Nationale*

Association des amis de l'île Barbe
www.ilebarbe.fr